Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 35 SAINT-BONIFACE JEUDI 4 JANVIER 1979

AU SOMMAIRE

Editorial

Après une vacance mouvementée pour tous et une année gorgée d'événements majeurs, André-Yves Rompré trace un bilan de l'actualité passée et s'aventure dans quelques pronostics pour l'année qui débute.

Culture

• Henri Létourneau relate un conte bien à propos pour l'après-veille du jour de l'an intitulé "L'ivrogne...". A sa façon bien particulière, M. Létourneau peint merveilleusement un portrait du temps jadis tout en décrivant les aventures d'un homme qui "aimait bien la bouteille". Comme tout bon père de famille, l'homme reçoit une bonne leçon de son épouse.

• Dans une entrevue accordée à Bernard Bocquel, M. Gilles Paquin, réalisateur de "Dimension J", l'émission pour les jeunes à Cbwft, expose son nouveau mandat en tant que responsable de cette production. "Dimension J" reprend l'antenne à partir du lundi 8 janvier.

Actualités

Un Franco-Manitobain qui en a vu de toutes les couleurs et qui, par sa profession, a sans doute soigné plusieurs bleus, brosse un tableau personnel de la francophonie. Le docteur Georges Sabourin, une figure de proue du Manitoba français, a rencontré Marc Labelle qui livre les propos d'un homme plutôt rempli d'espoir que de foi.

Les régions

L'esprit des fêtes semble s'être fait sentir dans les campagnes du Manitoba. A Notre-Dame-de-Lourdes on a couru la guignolée tandis qu'à Lorette, la Ligue des femmes catholiques a tenu une journée "portes ouvertes" à la ferme de l'Arche. Les filles d'Isabelle de Saint-Malo, elles, ont assisté à une conférence sur l'Afrique donnée par soeur Cécile Péloquin.

Dans la zone urbaine de Winnipeg

Des citoyens mécontents de l'entretien des rues

Selon les résultats compilés provenant de 2000 questionnaires retournés au "Winnipeg development plan review", questionnaires qui avaient été mis en distribution dans une dizaine d'endroits publics du Winnipeg métropolitain depuis le mois de septembre dernier, plus du tiers des répondants ont indiqué que Winnipeg, comme ville, a atteint un volume d'expansion tout à fait adéquat par rapport aux autres grandes villes de l'Ouest, mais que les services qu'elle offre à ses résidents sont loin d'être adéquats.

par André-Yves Rompré

Cette étude, que des fonctionnaires de la ville ont été chargés d'administrer, s'est voulue un présondage auquel fera suite un autre sondage, à caractère scientifique cette fois, qui sera conduit par une firme spécialisée de Toronto.

Les résultats fragmentaires (2000 questionnaires ont été jusqu'ici compilés sur un total de 400 reçus, alors que quelque 15000 avaient été déposés aux points de distribution) font ressortir quelques inquiétudes des résidents des zones urbaines quant à l'expansion que pourrait prendre Winnipeg d'ici une dizaine d'années. Ainsi, plus du tiers des répondants répertoriés prévoit une hausse du coût de la vie plus élevé que les revenus qu'ils encaisseront.

Près des trois quarts des répondants au questionnaire-sondage sont d'avis que Winnipeg a atteint aujourd'hui une expansion respectable, par rapport aux autres grandes villes de l'Ouest, mais que des problèmes sont apparus quant aux services publics fournis par la communauté urbaine. C'est le cas des transports où la moitié des répondants se disent insatisfaits de la façon dont l'argent est dépensé. On reproche à la ville d'avoir investi trop d'argent dans la construction de routes et de stationnements, alors que trop peu d'argent a été investi dans le développement des transports en commun.

Pour ce qui est de la qualité de la vie, l'aménagement des parcs de la ville jouit du plus haut degré de satisfaction chez les citoyens-répondants. Viennent ensuite, dans l'ordre, le transport en commun, la qualité de l'eau potable et les services d'aqueduc et d'égouts.

Là où l'on rencontre le plus d'insatisfaction quant à la qualité de la vie en zone urbaine, c'est au niveau de l'entretien des rues. Sur les 2000 questionnaires compilés, 60 pour cent des répondants se disent insatisfaits du service d'entretien des rues et artères en zone urbaine.

L'un des fonctionnaires affectés à l'administration du présondage, Mme Joan Rankin, a déclaré à **La Liberté** que le présondage avait servi uniquement à colliger des données qui permettront à une firme de sondage de Toronto, la compagnie "Ruskin Shanahan" d'expédier un questionnaire plus détaillé à quelque 5000 résidents de la communauté urbaine de Winnipeg. Ceux-ci seront échantillonnés pour bâtir une étude à caractère scientifique. "Cette étude doit débuter incessamment et l'on espère avoir un rapport détaillé à la fin de mars, et dont les résultats seront rendus publics environ un mois après", a précisé Mme Rankin.

Elle a également indiqué que le coût total de l'opération (présondage et sondage) allait se chiffrer dans les environs de $20,000.



"À la revoyure, père Noël!"

Les fêtes sont terminées, les enfants sont fatigués, et les parents sont aussi exténués. Le père Noël, lui, est reparti pour le pôle Nord. Que de rêves il emporte avec lui, et que de jouets déjà brisés il aura à réparer durant les mois d'été!

idées

Éditorial

Que nous réserve 1979?

Pour des raisons qui rattachent depuis toujours les humains aux concepts temporel et spatial, le passage d'une année à l'autre est toujours une occasion de prendre recul devant l'année qui vient de s'écouler et de se risquer à des pronostics sur celle qui s'amorce.

Un bon nombre d'observateurs ont déjà indiqué qu'il faut vite oublier l'année 1978, une sorte d'année bizarre à bien des égards, qui a vu se dérouler des événements mondiaux d'une envergure troublante: le règne successif de trois papes, une rencontre tripartite de paix (!) entre les Juifs, les Arabes et les Américains à Camp David, et ne l'oublions pas, cet événement de suicide collectif de 900 disciples californiens de Jim Jones.

•

Ces manifestations à elles seules ont davantage pris le pouls de l'état d'âme de l'humanité, en raison de leur impact, que celui du simple fait isolé. Le massacre suicidaire de Jonestown en particulier, malgré les tentatives de récupération qui ont voulu prétendre que les 900 victimes avaient été forcées à s'enlever la vie, en dit bien long sur l'évidence de contestation sociale qui gagne chaque année un plus grand nombre. On aura beau faire croire ce que l'on veut à qui l'on veut, mais il n'en demeure pas moins une vérité: la société et les structures qui la font évoluer portent en elles les germes de tels gestes, si brutaux soient-ils.

•

Passées ces manifestations "d'hommerie", qu'en est-il de ce qui attend l'actualité à l'aube de l'année 1979?

Au plan mondial, la paix entre Israël et l'Egypte qui, bien qu'elle ait été apparente et probable dès après le sommet du Camp David, n'est pas encore réalisée, loin de là. Ce n'est pas à décerner le Nobel de la paix à Begin et à Sadat qu'on unira deux peuples qui n'ont guère de motivation à faire la paix.

Si la paix entre ces deux peuples survient, tant mieux; mais l'opinion est que sans une intervention, sinon une ingérence, de la puissance américaine encore plus marquée hélas, le règlement de paix est loin.

Au plan national, en 1979, tout semble indiquer que les citoyens canadiens auront droit au même refrain d'unité nationale qui fait battre la mesure de toutes les politiques de ce pays depuis plus de dix ans. Au moins, les Canadiens auront l'opportunité de dire leur mot cette année quand sera annoncée la tenue d'une élection générale par le chef du gouvernement.

Alors là, l'action ne manquera pas. L'hypothèse de la réélection d'un gouvernement Trudeau fait à elle seule rager ceux qui sont anxieux de voir autre chose que des querelles Ottawa-Québec se passer sur la scène politique canadienne. Quand à l'hypothèse de l'élection d'un gouvernement conservateur dirigé par Joe Clark, elle fait sourire sans doute les dirigeants politiques du Québec qui verraient là une évidence de réaliser l'indépendance par l'absurde: imaginer Pierre Elliott Trudeau à l'opposition, secondé par Marc Lalonde, en train de dire à un gouvernement conservateur qu'il dirige à l'encontre des intérêts des francophones, sert déjà l'ironie des indépendantistes...

Sur le plan local enfin, les Franco-Manitobains pourront constater si le rêve de leur autofinancement collectif est possible, car pour Francofonds, l'organisme moteur de cette entreprise, 1979 marquera le pas décisif à cet égard.

•

Bref, on s'attend à une année 1979 fort déterminante à tous les niveaux.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

À propos du père Martial Caron

Monsieur le rédacteur,

Suite à l'article de M. Bocquel paru dans votre journal du 30 novembre 1978, auriez-vous l'obligeance de publier ce qui suit.

Pauvre M. Bocquel, vous ne le connaissez pas, même si vous avez l'oeil observateur. Vous n'avez rien manqué à son cérémonial de fumage, sauf le principal. Quand les circonstances le forcent à lâcher une cigarette à moitié brûlée, il a dans sa boîte, savamment inséré, un mécanisme à geste unique et discret pour éteindre et conserver le mégot. Ce que vous avez pris pour du désespoir: l'obligation de lâcher sa cigarette à demi consumée n'était qu'un truc de son fameux cendrier.

Parce que, voyez-vous, ce cendrier c'est lui. Il y travaille depuis toujours, même avant de fumer! Je l'ai revu (après trente ans) et nous avons vécu pedant quelques minutes, ce bout de vie merveilleux où il passait son temps à me jeter dehors du Collège, et à travailler ensuite pour me réadmettre. Le jour du congé (c'était à cendrier fermé) les yeux rouges qui refusent de clignoter et qui vous dévisagent: "Seigneur, pourquoi es-tu si bête?". Le jour de la réadmission, (c'était à cendrier largement ouvert, comme un livre). L'oeil encore dévisageant, plus sévère qu'à mon départ, un torrent de paroles silencieuses sortant de ce regard volcanique qui traversait l'âme et m'envoyait des frissons jusqu'au bout des orteils: Je t'accepte avec joie, mais "maudzit" arrête de faire des coups!

Quand vous le prendrez "en désespoir", ne vous laissez pas leurrer. Il a fermé son cendrier, mais sous le couvercle, dans la noirceur et le silence jésuitique de l'intérieur, étouffé par des pinces ingénieuses courbées à coup de temps et de patience, au point où elles sont parfaites, siège un mégot qui n'attend que l'occasion pour reprendre feu et brûler dans toute sa gloire et sa splendeur.

N.B. Je ne lui ai jamais dit, mais je suis sûr qu'il le sait, (il a un flair "maudzit") que moi aussi, j'ai un cendrier à pinces. O bien sûr! pas aussi perfectionné que le sien mais, ce qu'il ne sait pas, c'est que moi, j'en ai deux!

Télesphore Robert md
Saint-Jean, Québec
Le 14 décembre 1978

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux.

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

RÉVISION DES TEXTES: Josiane Ruggeri.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

Une note d'appréciation de l'archevêché

Cher Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire avec agrément LA LIBERTÉ, l'édition de ce jour. Je me réjouis en particulier de la fidélité avec laquelle vous rendez compte de notre récente entrevue à l'Archevêché.

La présentation du Rapport quinquennal et le choix excellent des extraits de nos échanges méritent de ma part, une expression de gratitude au nom du diocèse, car sa portée dépasse ma personne. Aussi je tiens à vous en faire part sans retard.

Grâce à votre exposé succinct et attrayant, le Rapport envoyé à Rome devient accessible à un plus grand nombre de nos diocésains. Puisse-t-il éveiller chez le lecteur de nouveaux sujets des réflexions et des questions utiles, de la prière et de l'action pastorale.

Permettez que je me réjouisse également de votre attitude accueillante à l'égard de la croissance de notre Eglise diocésaine. Vous ne dissimulez pourtant pas les questions brûlantes qui se posent à nous.

Nous cherchons en effet, à vivre aujourd'hui et ici le message de l'Evangile. Nous ne devons donc aucunement fuir les requêtes de la prospective et de la fidélité inventive à mettre au service du Christ. Aussi comptons-nous sur les forces vives de chacun et de l'ensemble du peuple de Dieu pour bâtir cet avenir de l'Eglise. Si nous souhaitons ardemment une lucidité de foi et une compétence spirituelle plus vives chez le disciple de Jésus-Christ, lesquelles deviennent indispensables chez le prêtre, c'est que le monde n'écoute volontiers que le témoin authentique et engagé à fond. Il s'attend à bon droit, que chacun puisse "rendre compte de l'espérance qui est en lui". (I Pierre, 3,15).

Votre collaboration, M. le Rédacteur, mérite gratitude et demeure hautement appréciée dans le diocèse.

Antoine Hacault,
archevêque de Saint-Boniface
Saint-Boniface, le 21 décembre 1978

Bilan de l'année 1978 au foyer Chez nous

Quand une année se termine, il est dans l'ordre des choses d'en faire le bilan. 1978, dans l'ensemble, a ressemblé aux années passées: amusements, réunions, sorties, tournois, etc. Mais elle a aussi été marquée par plusieurs déménagements et décès. Le Comité de direction, assisté du personnel du Centre de l'âge d'or et des résidents, a voulu célébrer le 5e anniversaire d'existence du foyer par un vin-fromage afin de réunir tous les gens du foyer, leurs parents et amis.

A cette occasion, des soins de ménage s'imposaient. Que faire puisque la direction nous avait bien avertis qu'aucune dépense n'était possible?

Mais ce que femme veut, Dieu le veut. Quelques bonnes dames armées de leurs yeux les plus doux, d'un sourire des plus captivants, des mots les plus convaincants ont tenté leur chance auprès du président. Ce dernier s'est trouvé dans l'impossibilité de refuser. Quelques jours plus tard, la grande salle était repeinte, puis très joliment décorée à la satisfaction de tous.

Cette année, deux réunions entre directeurs et résidents ont eu lieu. Ces rencontres se tiendront plus souvent à l'avenir.

Le 17 décembre, les membres de la chorale Les Intrépides nous ont fait entendre leurs plus beaux chants en particulier ceux de Noël.

Le 20 décembre, Radio Canada (Cbwft) a filmé un groupe de petits joueurs de violon. Certains n'avaient guère plus de quatre ans.

Le comité spirituel est de plus en plus actif; les messes mensuelles sont devenues hebdomadaires grâce à notre bon et dévoué vicaire le père Clavet.

Mme Marie Bisson n'en finit plus de faire de belles choses pour édifier les gens: une pensée du jour dans l'ascenseur, une bannière de la Sainte Vierge afin d'augmenter notre dévotion envers elle, un rocher qu'elle a confectionné de ses mains pour la crèche. Félicitations à Mme Besson et à tout le comité.

La messe de minuit a été célébrée à 10 h, à cause de l'âge avancé des assistants, avec simplicité mais aussi avec beaucoup de piété. M. Achille Plamondon a dirigé le chant, Mme Joséphine Boullet l'a accompagné. Le père Croteau, père blanc d'Afrique, en repos au Canada et dont la mère demeure au foyer, avait accepté de célébrer la messe. Il donnera la traditionnelle bénédiction paternelle lors du déjeuner du 1er janvier. Merci au père Croteau. Merci aussi à tous ceux et à toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, se sont dévoués pour rendre la vie au foyer plus agréable.

Chers malades confinés pendant de longs mois, soyez assurés que nous vous apprécions, et que vous êtes toujours dans nos prières. Que Dieu vous bénisse et vous apporte soulagement et joie. A tous et à toutes, bonne et sainte année.

Mme Emma Ayotte
Saint-Boniface

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros des téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

"COUP DE POUCE" à LA LIBERTÉ "Ce journal, nous y croyons"

"Ce journal, nous y croyons"

Je vous adresse $............ à titre d'abonnement de soutien à l'hebdomadaire LA LIBERTÉ

NOM: ....

ADRESSE: ....

....



**Adressez à "Coup de pouce"
LA LIBERTÉ
Cp 96,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4**



Les donateurs

Rose Joubert	Saint-Boniface	M. Jules Tinguely	Notre-Dame-de-Lourdes	M. T.H. Thai	Winnipeg
Mme E. DeGagné	Saint-Boniface	M. et Mme André Arbez	Saint-Boniface	A. et M.B. Gaborieau	Saint-Boniface
Mme Catherine Augert	Notre-Dame-de-Lourdes	Alexina Freynet	Beauséjour	Armand Lévêque	Saint-Boniface
Mme Marthe Basset	Saint-Boniface	Arthur Dupuis	Saint-Boniface	M. et Mme Gaspard Fontaine	Letellier
Antoinette Collet	Notre-Dame-de-Lourdes	Paul et Jeannette Ruest	Sainte-Anne	Dr Gérard Archambault	Sainte-Anne
Georges et Béatrice Boily	La Broquerie	M. et Mme Alphonse Cloutier	Saint-Norbert	Louis De Rocquigny	Haywood
Gustave J. Champagne	Saint-Boniface	Louis Leguyader	Saint-Boniface	M. G.-Lucien Rivard	Winnipeg
Léo Ruest	Sainte-Anne	Emma Ayotte	Saint-Boniface	Jeanne Allard	Saint-Boniface
Wilfrid E. Léveque	Saint-Boniface	Augustine Mignot	Saint-Vital	M. et Mme Arthur Chaput	Saint-Boniface
Jeannine-E. Archambault	Sainte-Rose	Mme Irma Gauthier	La Broquerie	J.I. Vorst	Winnipeg

Le docteur Georges Sabourin

"Sans la maîtrise d'une langue, un avenir médiocre"

"Pour croire, pour agir, il faut presque friser le fanatisme étant donné la situation précaire du français". Ces paroles viennent d'un torturé du doute qui se tourmente de questions et de reproches pour la survie de sa langue et de sa culture en milieu minoritaire. Il est animé vers sa langue, d'une foi intraitable et d'un zèle presque aveugle.

Maintenant âgé de 64 ans, le docteur Georges Sabourin, de Saint-Boniface, appréhende la mort soporifique réservée aux siens: les francophones du Manitoba, et les autres à l'extérieur du Québec.

par Marc Labelle

Bien qu'on lui ait demandé de se raconter, le docteur Sabourin n'a pas moins démordu de ce qui semble le préoccuper grandement: l'avenir de la francophonie à l'extérieur du Québec. "La culture française de la minorité est vouée à l'intellectualisme, si ce n'est pas déjà fait. Oui, je suis un indépendantiste parce que l'indépendance est le sauveur de la langue et de la culture françaises".

"Sans la maîtrise d'une langue, l'individu se réserve un avenir médiocre. Prenons par exemple les Québécois qui, à un moment donné, ont perdu la foi dans la religion. Ils se sont vite rendu compte qu'ils avaient une langue à eux et qu'ils devaient la maîtriser pour réussir".

Sa profession de médecin, qu'il pratique depuis 1943, lui a appris que tout était relatif, "rien n'est noir et rien n'est blanc, tout est teinté... d'où vient la difficulté d'être radical dans nos affirmations et dans nos décisions". Le docteur Sabourin est l'exemple type de sa théorie. Il espère beaucoup plus qu'il ne croit, mais il s'embarque quand même.

"Je trouve que la situation est grave. L'espoir ne réside que dans la participation de la masse. Les grands mouvements doivent venir du peuple et non pas d'un seul centre qui est, dans notre cas, Saint-Boniface".

Une participation à Francofonds

"Même en s'accoudant contre la charpente de notre organisation, nous sommes quand même voués à l'élitisme, si nous ne réussissons pas à intéresser la masse. Ce sont quasiment toujours les mêmes têtes qui se manifestent dans les réunions à caractère francophone. Pourquoi? C'est soit parce que l'animation a été mal faite au départ, ou soit parce qu'on a négligé les paroisses".

"Je me suis baigné à nouveau dans la francophonie en m'impliquant dans le Francofonds, cet organisme qui a pour but d'assurer le développement de la communauté francophone au Manitoba. Maintenant j'ai l'impression qu'on ne veut pas sortir de Saint-Boniface. La centralisation des activités semble trop se concentrer dans une même communauté. Ce n'est pas bon et je répète qu'il faut aller chercher l'appui de la masse. L'espoir subsistera tant que l'ensemble des francophones participera et s'intéressera à sa langue et à sa culture. Si on ne réussit pas à mobiliser la base, on devra fonctionner indéfiniment avec cette pyramide qui est Saint-Boniface".

"Les gens ne se rendent pas compte de l'importance de leur langue. Ils se doivent de garder leurs valeurs culturelles, sans quoi tout est perdu. Le mobile qui explique le désintéressement est assez simple. Les raisons d'appartenance tels les cercles paroissiaux n'existent plus. Ces regroupements leur donnaient droit à une autonomie quasi totale dans leurs propres motivations et dans l'organisation de leurs entreprises. Ces gens-là n'étaient pas condamnés au carcan des octrois discrétionnaires; que voulez-vous, les hommes politiques ne donnent en autant qu'ils peuvent toucher des dividendes".

Le bénévolat a presque disparu

"A l'époque, la francophonie vivait grâce à la bonne volonté de bénévoles. Aujourd'hui, 90 pour cent des personnes actives sont rémunérées, elles se font une vie de la francophonie. Malgré tout ce que nous avons sous la dent, nous devons faire des pieds et des mains pour obtenir des écoles françaises. Probablement parce que nos francophones n'en veulent pas".

"Ce n'est pas non plus avec de l'argent qu'on va remettre la francophonie d'aplomb". La lutte pour la survie exige autant de sueur que d'enthousiasme. Le docteur Sabourin précise: "C'est dans le ventre et non dans la tête que doit se trouver la conviction de la réussite. Sans un sentiment viscéral, les gens ne peuvent pas continuer la lutte".

Trente-six ans de médecine

M. Sabourin a choisi la profession de médecin parce qu'il avait toujours voulu être un homme libre. "Ma profession médicale me donne le privilège de pouvoir critiquer la politique et 'l'establishment' sans que ma famille et moi-même n'en souffrent. Avec l'âge, j'ai acquis une certaine sérénité... ma grande liberté", renchérit-il en souriant.

"La vie m'a aussi appris qu'il n'y a pas de maladies, mais plutôt des malades. C'est peut-être une déformation professionnelle néanmoins, chaque personne, chaque individu réagit différemment à la même thérapeutique, aux mêmes soins. L'homme étant ce qu'il est, un individu".

Ses premiers goûts pour la médecine lui sont venus en faisant la lecture de la vie de Louis Pasteur. Le docteur Sabourin a fait d'abord des études à l'université du Manitoba, puis à l'université Laval, au Québec, en médecine. Il a ensuite servi dans l'armée pendant trois ans, de 1943 à 1946. Comme médecin militaire, il a particpé à la campagne de France et d'Allemagne. "Je n'y suis pas allé pour ma patrie, mais pour les humains. Si je n'avais pas été médecin, jamais je ne serais allé outre-mer. L'idée de prendre une arme en main me répugnait".

Il est revenu par la suite au Manitoba, où il est devenu membre associé de la clinique de Saint-Boniface, après avoir exercé la médecine pendant neuf années à l'île d'Anticosti et dans la Beauce.

Bien qu'il ait subi une opération cardiaque huit ans passés, sa santé se porte bien. "Je ne fume plus et je bois juste assez pour rester en bonne santé. L'hiver, je fais du ski de fond et l'été je fréquente les parcours de golf. Et je ne retire graduellement de la pratique".

Le docteur Sabourin est devenu, le 11 octobre, membre émérite de l'Association des médecins de langue française du Canada dont il est un membre fidèle depuis près de 30 ans.

L'un de ses désirs serait de voir, le plus tôt possible, des aspirants francophones hors du Québec admis aux études médicales dans les facultés françaises, qu'elles soient québécoises ou ontariennes. "Mais il existe toujours le danger qu'ils ne nous reviennent pas après leurs études".



Le docteur Georges Sabourin

Selon Gilles Paquin, le réalisateur

Dimension J veut former des professionnels

Dimension J, "l'émission faite pour et par les jeunes", comme l'explique la publicité, sera diffusée à nouveau par les soins de Radio-Canada Cbwft le lundi à 19 h 30, à partir du 8 janvier. Cette cinquième série de Dimension J a été réalisée par Gilles Paquin, qui prend ainsi le relais de Marcel Collet, le réalisateur des "Beaux dimanches".

par Bernard Bocquel

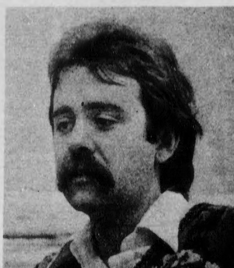
Gilles Paquin connaît bien Dimension J. Non seulement du fait qu'il en a été l'âme cette année, mais aussi parce qu'il assistait auparavant Marcel Collet à la réalisation de cette émission. Il savait donc exactement à quelles difficultés il pouvait se heurter, et ce que l'on attendait de lui. "Mon mandat, expose Gilles Paquin, est de servir des jeunes, de les faire travailler en français, de développer leur culture".

Mais le réalisateur insiste aussitôt après sur un point précis: faire appel à des jeunes ne signifie pas pour autant donner libre cours à l'amateurisme. "Je tiens absolument à me servir du moins possible d'amateurs. Je considère avant tout les jeunes intéressés, qui déjà oeuvrent dans un domaine comme la chanson, par exemple".

Pour la série qui démarre le 8 janvier, quelque 50 garçons et filles -mais surtout des filles-, âgés de 17 et 18 ans, se produiront, une seule fois, pour démontrer leur talent dans des domaines divers: chansons, théâtre... Environ un tiers d'entre eux aura déjà eu la possibilité de s'exprimer au cours des "Dimension J" précédentes. L'avantage est certain. "L'émission évolue, note Gilles Paquin. J'ai de la chance, car il y a eu du travail fait avant moi. Maintenant, des jeunes sont un plus habitués à travailler pour la télévision.

Naturellement, tout n'est pas rose pour autant. Car les talents francophones ne constituent qu'une petite minorité. Encore que Gilles Paquin affirme "Il y a plus de talents francophones que de talents anglophones, toutes proportions gardées". Ce qui ne lui rend pas la tâche facile, c'est la politique de sélection qu'il applique: "Je ne pousse personnne. Je cherche simplement la collaboration des jeunes qui montrent un réel intérêt, voire qui ont des aspirations à devenir professionnel".

Seulement voilà. Si Gilles Paquin veut "faire ressortir la créativité" chez la jeunesse francophone, il reste à trouver une réponse à la question qu'il se pose lui-même: "Après moi, où vont les jeunes artistes?" Ce n'est pas tout d'avoir à sa disposition une émission unique en son genre, qui tente, parfois avec succès, de promouvoir des talents franco-manitobains. Il reste toujours la question des débouchés à régler. Et là...



M. Gilles Paquin, réalisateur de l'émission Dimension J.





Plus de 200 parents et amis ont rendu hommage aux longues heures d'efforts que les élèves et les professeurs de l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert ont déployées pour permettre une heureuse présentation du concert de Noël 1978 en se rendant au gymnase de l'école, le 14 décembre.

De la maternelle à la sixième année, les enfants ont donné une représentation qui accordait une assez judicieuse répartition entre les choeurs, les petites saynètes et les pièces instrumentales. Saluons au passage la fort honorable performance du jeune Martin Beaver, qui a interprété au violon "Variations sur un thème de Corelli", de Tartini et Kreisker, et le solo de Roger Laurendeau qui a très bien chanté "Un enfant pas comme les autres". Lui non plus, apparemment.

"L'ivrogne..."

Un conte par Henri Létourneau

Il y a soixante-dix ans, demeurait dans la partie nord-ouest du Manitoba, près d'un petit village, la famille Jean Louis, (les noms et aussi l'endroit où se déroulait cette histoire ont été changés). Il n'était pas fermier, mais Jean était né sur cette terre qui avait appartenu à son père. C'était un de ces rares "scripts" appartenant à un des descendants de celui à qui il avait été alloué...

Jean Louis n'était pas cultivateur, quoiqu'il fût propriétaire de 160 acres de terre. Il avait seulement deux acres en culture, ce qui lui donnait ses pommes de terre pour l'hiver, et un grand jardin dont sa vaillante épouse Marie était responsable.

Une partie du terrain était cultivé en foin. Le reste était boisé. Il possédait une paire de chevaux. Il ne possédait qu'une vache qui fournissait le lait nécessaire à la famille, qui en plus du père et de la mère, consistait de quatre enfants, deux garçons (12 et 14 ans) et deux filles (8 et 10 ans).

Naturellement il avait des poules et quelques canards, et parfois au printemps, il achetait un petit goret, et aux premières neiges il "faisait boucherie"; alors il avait du porc frais pendant l'hiver, et l'été suivant, il avait du lard salé. A part du surplus de foin, il vendait aussi du bois qu'il coupait sur sa terre.

Il avait aussi le caveau dans lequel il mettait pour l'hiver, pommes de terre, choux, navets, et choutième (choux de Siam).

A cette époque, mettre la viande, légumes, et fruits en conserve n'était pas connu, mais Marie avec les enfants commençait à cueillir les fraises sauvages au mois de juin. Ensuite les framboises... et en juillet, les poirettes. C'était le temps des confitures, plus tard les merises pour la gelée, les cerises à grappe en sirop, et à l'automne, ce serait la confiture aux prunes et la confiture et gelée aux Pembina.

Les poirettes n'étaient pas toutes faites en confiture. On en faisait sécher et, plus tard, on pouvait s'en servir. On les faisait tremper dans l'eau tiède toute une nuit, au moins douze heures. Ensuite on pouvait les faire en confiture ou bien s'en servir comme raisins de Corinthe dans des biscuits ou des gâteaux, et elles remplaçaient les raisins de Corinthe même dans les "poutines"!

Quand l'hiver arrivait, Jean avait son foin, derrière l'étable, tout en meulons, la nourriture pour ses chevaux et sa vache. Il avait acheté le grain nécessaire aux volailles. Son bois de chauffage était rendu à la maison et tout scié. Le caveau était rempli. Dans le grenier, Marie avait suspendu au plafond les oignons en tresses, la boîte contenant les poirettes sèches, les épis de blé d'Inde en tresses. Plus tard Marie en ferait de la sagamite (blé d'Inde lessivé); les citrouilles et melons, plantes et racines sauvages serviraient à faire tisanes et cataplasme au besoin. Marie avait toujours un sac ou deux de noisettes aux "pacannes" de leur nom métis. Les pacannes étaient cueillies quand la pelure qui couvre l'école était sèche. Ici au Manitoba, nous avons trois variétés de noisettes: les piquantes, ainsi appelées à cause de leur pelure qui est couverte de petits piquants ou de minuscules épines -et ce sont les meilleures-, ensuite les dents de cheval qui sont en grappe de deux, et les grosses dents de cheval qui sont en grappes de quatre.

Dans la cave, Marie avait son vin de sarsapareille, vin non-alcoolique, plutôt une liqueur douce, médicinale dit-on, et peut-être quelques bouteilles de vin de cerise à grappes ou de pissenlit.

L'histoire de Jean, "l'ivrogne".

C'est ici que notre histoire change... Jean avait un grand défaut. Il n'avait qu'à goûter à une boisson enivrante et bien qu'il eût souvent promis de ne plus boire, il ne pouvait résister. Il suffisait d'y goûter! Jean aurait vendu tout ce qu'il possédait pour avoir de la boisson!

Je tiens cette histoire de Mme Joseph Leret née Jeanne Louis. Elle était la troisième des enfants, donc l'aînée des deux filles de Jean Louis. Il y a trois ans, je visitai Mme Leret. Elle était âgée de quatre-vingt-trois ans,... bonne mémoire, elle parlait facilement, entendait bien, et ne portait même pas de lunettes! Elle me parla surtout de sa jeunesse quand elle demeurait chez ses parents. Sa mère si bonne... et son père était bien bon mais il avait sa faiblesse: les boissons enivrantes!

Après chaque brosse, il avait des remords et il promettait de ne plus boire, mais comme sa femme Marie disait, "Jusqu'à la prochaine fois!" Mais elle ne se décourageait pas! Prières, neuvaines, mais Jean buvait quand l'occasion se présentait!

Mme Leret dit qu'une fois il arriva une chose assez curieuse. Sa mère était certaine qu'après une aventure pareille Jean aurait abandonné toute boisson!

Il vit une lisière de flammes!

Elle me raconta que son père était parti sur une brosse de trois jours. La troisième journée, en revenant à la maison, par une nuit noire, il devait passer par un petit sentier étroit serpentant dans un bois fort situé à une centaine de verges de sa demeure. Jean était heureux en la "parlance" du pays. Il était plein comme un oeuf! En plus il portait un sac contenant une bouteille de whisky blanc qui servirait pour faire son "mal de cheveux" le lendemain matin. Tout à coup, il vit une lisière de flammes qui, sortant de la terre, lui barrait le chemin. Notre homme essaya de passer à côté, de faire le tour, mais impossible!

Les flammes étaient toujours là devant lui, alors il pensa, "Je suis mieux de me débarrasser de ma bouteille ". Il la jeta dans une "touffe" de saules tout près du sentier, étant certain que le lendemain matin il pourrait la retrouver.

Les flammes disparurent aussitôt qu'il eut jeté sa boisson. Le lendemain matin Jean avait mal à la tête et avait soif.

Disant qu'il n'avait pas faim, il sortit de la maison et prit le bord du sentier. Il voulait avoir sa bouteille. Il savait qu'elle était dans une "touffe" de saules près du sentier et il était certain qu'il la retrouverait... mais il eut beau chercher, rien!

Il revint à la maison et dit à Marie "Hier soir, j'ai perdu un paquet dans le bois, et j'aimerais que les enfants m'aident à chercher". Marie répondit, "Ça doit être une bouteille que tu as perdue, mais on va t'aider à chercher". En elle-même elle souhaitait que la bouteille ne soit pas retrouvée. Ils revinrent à la maison bredouilles, rien, absolument rien.

Jean raconta à Marie comment il avait perdu sa bouteille. En entendant son histoire, Marie fut épouvantée, et toute en larmes elle lui dit, "Tu as jeté ta bouteille pour pouvoir passer et tu as eu l'audace d'essayer de la retrouver! Mon pauvre Jean, j'ai bien peur que tu ne puisses jamais abandonner les boissons!" Comme d'habitude il promit, promit, mais...

L'année suivante, une vilaine année, une grande sécheresse...

Presque pas de foin, Jean put en faire assez pour sa vache et ses chevaux, et le foin, dû à sa rareté, était à un bon prix. Jean pouvait en vendre seulement une charge.

A la première neige, Jean décida de vendre sa charge de foin. Une tonne, c'était pas beaucoup, mais il lui en restait assez pour l'hiver. Alors un beau matin il prit le bord du village avec sa charge de foin. Marie, en le voyant passer près de la maison, ses chevaux trottant, sentit un serrement de coeur, comme un pressentiment.

Jean revint à la maison au bout de six jours. Il était à pied. Il avait vendu son foin, acheté de la boisson, joué aux cartes, à l'argent... Il avait perdu, continué à boire. Son argent parti, il avait vendu ses chevaux, son wagon, et l'argent qu'il n'avait pas perdu aux cartes, il l'avait bu. Marie ne lui fit aucun reproche.

Le lendemain elle vit arriver trois wagons. C'était des gens du village qui avaient acheté le foin que Jean avait pour hiverner ses chevaux et la vache à lait.

Les acheteurs finirent de charroyer le foin le lendemain. Jean avait tout vendu le foin. Il n'en restait pas même une fourchée pour la vache, mais ce qui était pire, c'est que Jean n'avait pas un sou.

Marie se contenta de dire, "Jean tu ne peux pas laisser notre vache mourir de faim. Tu vas la tuer, au moins on aura du boeuf". Jean fit boucherie. Le lendemain il avait les larmes aux yeux, mais Marie ne lui fit aucun reproche. Découragée? Peut-être, ou bien si elle avait une idée elle ne le dit à personne.

Quand Jean mentionna quelques jours plus tard qu'il allait vendre la peau de la vache, Marie dit "NON!" Un peu surpris Jean dit, "Veux-tu en faire une robe de carriole?" Elle ne répondit pas.

Quelques jours plus tard il faisait tempête, une poudrerie. On ne voyait ni ciel ni terre. Jean était à la maison. Il était impossible d'aller couper du bois de corde. Il était songeur, lui qui d'habitude engageait des hommes pour couper le bois et il le charroyait avec ses chevaux... plus de chevaux. Il coupait le bois lui-même et les acheteurs venaient le chercher. Il travaillait beaucoup plus fort et ça ne payait pas autant. Mais il avouait en lui-même que c'était de sa faute!

Que faisait Marie?

Les enfants n'avaient pu aller à l'école à cause de la tempête qui avait empiré. Le vent soufflait plus fort que jamais! Jean avait vu Marie sortir quelque temps auparavant. Ça devait

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GÉRARD LARIVIÈRE, du village de Saint-Malo, au Manitoba, machiniste, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 31e jour de janvier 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de décembre 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

faire une quinzaine de minutes qu'elle était partie. Il se demandait ce qu'elle pouvait faire à l'extérieur par un temps pareil? Les enfants étaient à une des fenêtres regardant quelque chose qui semblait les intéresser. Se levant il s'approcha d'une des fenêtres, il vit la peau de vache que Marie lui avait dit de laisser étendue sur la clôture. Mais il vit aussi Marie qui, assise sur le petit banc qui servait d'habitude à traire la vache, avait une chaudière à lait entre les genoux et elle prétendait traire la peau de vache. Il pensa "Mon Dieu, Marie a perdu la raison?" Quelques minutes plus tard Marie entra joyeuse, les joues rouges. Les enfants de dire, "Maman tu n'as certainement pas de lait dans ta chaudière! Tu ne peux pas traire la peau d'une vache?" Elle répondit, en jetant un regard narquois à Jean, "Je le sais, mais je ne veux pas oublier comment traire les vaches, car il est fort possible qu'un jour on en aura une. Si papa n'a pas trop soif!" La tête basse, Jean ne répondit pas.

Plusieurs fois pendant les mois suivants, Marie alla traire la peau et c'était toujours quand Jean était présent! Et Mme Jeanne Leret dit que son père abandonna les boissons enivrantes complètement.

Une leçon qui porta ses fruits...

Les affaires allèrent mieux. Ils ont eu d'autres chevaux et en plus deux bonnes vaches.

Mme Leret dit que sa mère était bien vieille quand elle lui confia qu'elle avait pensé à prétendre de traire la vache, c'est-à-dire la peau de vache, au moins une fois par mois. Ça empêchait Jean d'oublier ce qu'il avait fait, et peut-être que ça l'empêcherait de boire! Et Mme Leret d'ajouter, "Pas longtemps avant sa mort, mon père me dit que la première fois qu'il avait vu maman prétendre traire la peau de vache, cela lui avait fait un choc, et qu'à partir de ce moment-là, il savait qu'il ne boirait plus jamais!"



En LIBERTÉ... surveillée!

•

De retour à 01 h 30

Jeudi 28 décembre 14 h 30. On tente de rejoindre l'administration du Centre culturel franco-manitobain au téléphone. Peu s'en faut, c'est un "répondeur" automatique qui nous informe que le personnel est "présentement" absent. Le message enregistré précise même que le personnel "sera de retour à 1 h 30". Voilà, on vient de l'apprendre à Bicolo : on travaille de nuit au Ccfm!

•

Vers un Noël vert!

"L'Eau Vive", l'hebdomadaire de langue française de la Saskatchewan, a célébré cette année, la Noël à sa façon. La direction du journal a cru bon d'imprimer l'édition de Noël à l'encre verte, chose qui se voit rarement de nos jours.

En feuilletant cette édition du 20 décembre, les lecteurs se laissent prendre au jeu par son sens olfactif. Pour certains, les pages sentiraient la menthe, et pour d'autres le sapin. Néanmoins, "L'Eau Vive" paraît à nouveau et nous lui souhaitons la meilleure des chances, car tous les espoirs sont permis!

•

Message from the Premier

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, offre ses meilleurs voeux au journal francophone de cette province, Le Franco-Albertain, qui fête cette année son cinquantième anniversaire.

Bien que M. Lougheed ait pris le temps de rédiger un "message" en anglais seulement, il affirme aux lecteurs du Franco-Albertain qu'un tel travail (le journal français) a été, et est encore, d'une grande importance pour la survie du français en Alberta et au Canada. L'ironie règne partout, surtout chez les hommes politiques.

Par ailleurs, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, souhaite aussi (mais en français) une longue carrière au Franco-Albertain. "Un journal de langue française hors Québec est porteuse (sic!) d'espoir pour ceux qui croient en l'avenir du Canada."

Un journal **"porteuse d'espoir"**... Qui accuser? -Le "Franco" ou le "PM"?

•

Relève et tombée

Les lecteurs noteront peut-être l'absence de "La relève" dans la présente livraison de **La Liberté**. N'ayant pas encore reçu les textes des jeunes samedi à midi, la rédaction du journal a pris la décision de supprimer la page "faite par des jeunes et pour des jeunes" pour cette semaine... considérant que le respect des heures de tombée du journal s'inscrit également dans le principe de formation qui sous-entend le projet du Cjp. A la prochaine donc!

•

"Gabrielle Roy: Notre-Dame des Bouleaux"

Tel est le titre qui coiffe un texte de l'écrivain Jacques Godbout dans la livraison de janvier du magazine québécois "L'actualité".

En page de présentation du magazine, le rédacteur en chef de "L'actualité", M. Jean Paré, qualifie Gabrielle Roy comme "l'un de nos rares écrivains québécois de carrière". Il faudrait songer à demander un jour à Notre-Dame des Bouleaux si le titre "d'écrivain franco-manitobain" lui convient également...

Les inscriptions à l'École nationale de théâtre

L'Ecole nationale de théâtre est un établissement d'enseignement supérieur qui assure la formation complète du comédien et du technicien de théâtre. L'école donne également une formation de base aux jeunes auteurs.

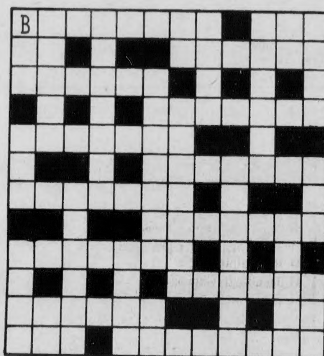
Toute demande d'inscription doit être adressée au secrétariat de l'Ecole, au 5030 Saint-Denis, Montréal, Québec H2J 2L8 (tél.: (514) 842-7954). Sur réception de leur demande, l'Ecole nationale de théâtre fera parvenir aux candidats un formulaire d'inscription. Celui-ci doit être rempli et retourné à l'Ecole le plus tôt possible. Les candidats inscrits seront avisés en temps utile de la date et du lieu de leur audition, ainsi que de tous les détails relatifs à celle-ci.

Les candidats désireux de se présenter aux auditions de l'Ecole nationale de théâtre, à Montréal, pour être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1979-80 (cours d'interprétation, cours de production et d'écriture) sont priés de s'inscrire immédiatement.

La tournée annuelle d'auditions commencera au mois de mars prochain et, comme les années précédentes, les auditions auront lieu dans toutes les villes importantes du pays, de Saint-Jean Terre-Neuve à Vancouver.

La lettre solitaire

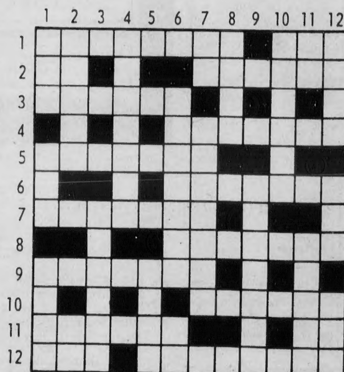
Solutionnez vous-même les mots croisés avec la lettre solitaire. Commencez par la lettre qui paraît dans la grille et insérez tous les mots ci-dessous.



AS
DO
LA
NE
OR
XI
BOA
CAP
ELA
NES
NOS
POT
ERIE
LOIN
PERE
TOUS
ICONE
ORFEO

AFFECT
ARROSE
CONGES
IDEAUX
RATION
RENTES
AVEUGLE
GRAISSE
INERTIE
LUNETTE
NIGERIA
POLOGNE
SUEDOIS
TANGENT
TARSIEN
VERNIER
BOUSSOLE
SINCERES

Mots croisés



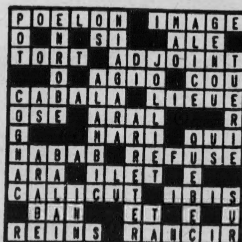
Horizontalement

1 Compas - Promontoire
2 Richesse - Coule à travers
3 Ce qui agit sur un être
4 Privé de la vue
5 Patrie du pape Jean-Paul II
6 Substance lipidique onctueuse
7 Qui concerne le tarse
8 Etat du Commonwealth, en Afrique
9 Instrument d'optique
10 Portion journalière de vivres
11 Parfaits - De naissance
12 A nous - Franches

Verticalement

1 Serpent - Marmite - Eloigné
2 Opéra de Monteverdi - Note de musique
3 Revenu annuel, pl.
4 De Suède
5 Exprime la totalité
6 En contact par un seul point - Onze
7 Note de musique - Instrument de mesure
8 Un des cinq grands lacs
9 Manque d'activité, d'énergie
10 Vacances
11 Champion - Image sainte
12 Papa - Roi d'Israël - Venus au monde

(La solution du 21 décembre)



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Le Conseil et son Comité de direction

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.), en vertu de la Loi sur la radiodiffusion de 1968, a pour mandat de réglementer tous les aspects de la radiodiffusion au Canada (radio, télévision et télévision par câble) et d'en surveiller le développement. Il exerce aussi, depuis la promulgation en avril 1976 de la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la juridiction, exercée antérieurement par le Comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports, d'approuver tous les tarifs et frais et tous les accords d'interconnexion passés entre Bell Canada, la BC Telephone Company, les Télécommunications du CN, les Télécommunications du CP et Télésat Canada.

D'après la Loi sur le C.R.T.C., il est composé au plus de 19 membres, dont 9 à plein temps et 10 à temps partiel. Les membres à plein temps, nommés par le Gouverneur en conseil pour une période de sept ans, forment le Comité de direction: le président, deux vice-présidents et six conseillers.

Les membres à temps partiel, nommés pour une période d'un à cinq ans et venant de toutes les régions du Canada, jouent un rôle important dans l'élaboration des décisions du C.R.T.C. qui ne peut, sans les avoir consultés, attribuer, renouveler, modifier ou suspendre, par l'intermédiaire du comité de direction, les licences d'exploitation d'entreprises de radio, de télévision ou de télévision par câble. Le Conseil peut également les consulter sur des questions relatives aux télécommunications.

Sous réserve de la Loi sur la radiodiffusion, de la Loi sur la radio et des directives que lui adresse de temps à autre le Gouverneur en conseil, le C.R.T.C. doit réglementer et surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne en vue de mettre en oeuvre la politique de radiodiffusion énoncée à l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion, à savoir, par exemple, que la programmation offerte soit variée, compréhensive, de haute qualité, dans les langues française et anglaise, et à teneur principalement canadienne.

Certains pouvoirs du C.R.T.C. sont exercés sur la recommandation du comité de direction. En vertu des pouvoirs définis par la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil peut prescrire des classes de licences de radiodiffusion et établir des règlements applicables à tous les titulaires de licence, quant aux normes des émissions diffusées, à l'attribution du temps d'antenne qui peut être alloué à la publicité et au temps qui peut être consacré aux émissions exposant la politique d'un parti, à l'activité des réseaux de radiodiffusion et d'autres domaines connexes. Il peut aussi annuler toute licence de radiodiffusion.

Structure et effectifs du C.R.T.C.

Le directeur exécutif

Le directeur exécutif planifie, organise, dirige et coordonne la formulation des politiques du Conseil. Il surveille la planification, la coordination et l'établissement du calendrier d'un programme d'analyses, d'évaluations, de recherches et de consultation en ce qui a trait à toutes les activités d'exploitation et d'administration qui influent sur la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications. De plus, il doit établir et entretenir des relations de travail avec les industries de la radiodiffusion et des télécommunications, aussi bien qu'avec les autres gouvernements et organismes. Responsable des bureaux régionaux actuellement en service à Halifax, à Montréal et à Vancouver, il s'occupe d'élaborer une politique quant à leurs rôle et fonctions.

La direction du contentieux

Le chef du contentieux est le principal fonctionnaire administratif du Président et du Conseil pour ce qui est de l'élaboration et de l'application des politiques, programmes, objectifs et priorités.

La direction du contentieux donne des avis au Conseil et à son personnel sur toutes les questions relatives à l'interprétation et à l'application de la Loi sur le C.R.T.C. et autres lois fédérales et provinciales connexes, et sur les textes réglementaires qui en découlent. Ses conseillers juridiques avisent le Conseil des implications juridiques de politiques liées à ses responsabilités en matière de surveillance et de réglementation, mènent l'interrogatoire aux audiences publiques et donnent des conseils quant à la procédure à suivre, représentent le Conseil au sein des comités interministériels, et sont responsables des poursuites intentées par ou contre le Conseil.

Le secrétariat général

Le secrétaire général, chargé de l'administration générale des directions de la gestion des licences et des audiences publiques, doit aussi planifier et diriger les débats des réunions du comité de direction et du Conseil.

La direction de la gestion des licences est chargée du traitement des demandes de nouvelles licences aussi bien que de la modification ou du renouvellement de licences de radiodiffusion. Elle s'occupe également d'évaluer et de percevoir les droits de licence des entreprises de radiodiffusion.

La direction des audiences publiques administre le mécanisme et la procédure des audiences publiques, élabore et coordonne les avis, ordres du jour et décisions, et publie les politiques et règlements. En outre, elle planifie et établit le calendrier des audiences publiques et des travaux du Conseil; elle enregistre et contrôle les demandes et la correspondance relatives à la radiodiffusion et aux télécommunications; enfin, elle répond à la correspondance adressée au Président et au Conseil.

Cinq directions générales

La direction générale de la planification et de l'expansion de la radiodiffusion s'occupe de planification et d'études à court et à long terme en vue d'estimer l'impact des politiques et règlements du Conseil sur l'industrie de la radiodiffusion. Elle comprend cinq directions: Expansion de la télévision par câble; Elaboration des systèmes et évaluation technique; Expansion de la radio-télévision; Finances et corporations; Planification et analyse économique.

La direction générale des télécommunications aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de réglementation des entreprises de télécommunications qui relèvent de la juridiction fédérale conformément aux dispositions de la Loi sur le C.R.T.C., de la Loi sur les chemins de fer et de la Loi nationale sur les transports. Elle comprend deux directions: la direction de l'exploitation et la direction de l'expansion.

La direction générale de la programmation fait des recommandations au Conseil sur la programmation des réseaux et des stations de télévision, de télévision par câble et de radio M.A. (modulation d'amplitude) et M.F. (modulation de fréquence). Elle comprend deux directions: la direction des opérations, qui s'occupe des activités de programmation à la télévision, à la radio et à la télévision par câble; et la direction des politiques, qui passe en revue et élabore des règlements et politiques relatifs à la programmation en rapport avec les problèmes soulevés dans la correspondance et identifiés par le monitoring et des visites aux stations de télévision et aux entreprises de télévision par câble.

La direction générale de l'administration, qui relève du Président, conçoit, met sur pied et coordonne un système complet de planification des ressources du Conseil. Elle comprend les six directions du personnel, de la planification et des opérations financières, de l'information, des services de la gestion, de la vérification des rapports financiers et de l'exploitation, et des services administratifs.

La direction générale de la recherche étudie, évalue et prévoit les tendances et les facteurs de changement qui influencent l'ensemble du système canadien de la radiodiffusion, afin d'étayer l'élaboration des pratiques et des projets à long terme du Conseil. Ses principaux secteurs de recherche sont le contenu et les systèmes de représentation, les communications sociales, l'expansion industrielle, les relations avec l'industrie et les prévisions technologiques. Elle administre le budget des subventions et des contributions à la recherche en radiodiffusion.

Les membres du C.R.T.C.

Comité de direction et membres à plein temps

M. PIERRE CAMU, Président
M. Charles M. Dalfen, Vice-président
M. Jean Fortier, Vice-président
M. Roy Faibish
M. Jean-Louis Gagnon
M. Paul Klingle
Mme Jeanne LaSalle
Mme Pat Pearce
M. Réal Therrien

Membres à temps partiel

Mlle Marrianne Barrie, St. Thomas (Ontario)
M. Harry Bower, Regina (Saskatchewan)
M. Jacques de la Chevrotière, Québec (Québec)
Mme Edythe Goodridge, Saint-Jean (Terre-Neuve)
Mme Rosalie Gower, Vernon (Colombie-Britannique)
M. Jacques Hébert, Montréal (Québec)
M. Ronald A. Irwin, Sault Ste-Marie (Ontario)
M. Steve Patrick, Winnipeg (Manitoba)
M. R. MacLeod Rogers, Digby (Nouvelle-Ecosse)
M. Gilles Soucy, Campbellton (Nouveau-Brunswick)

Activités publiques

En vertu de la Loi sur la radiodiffusion, le C.R.T.C. doit tenir des audiences publiques à propos de l'attribution, de l'annulation ou de la suspension d'une licence de radiodiffusion. Ces audiences publiques tenues par le Conseil dans les différentes régions du pays sont une partie essentielle de son mandat d'agence de réglementation. Elles sont aussi un forum où le public est invité à présenter des interventions sur les demandes précises ou les questions entendues.

En vertu de la Loi sur le C.R.T.C., le Conseil a la responsabilité de veiller à ce que tous les tarifs et les frais chargés au public ou à toute personne utilisant les services de télécommunications soient justes et raisonnables, et qu'aucune compagnie n'établisse une discrimination injuste, n'instaure ou n'accorde un avantage indu ou déraisonnable; il a également la responsabilité d'approuver tout accord conclu par les entreprises de télécommunications en ce qui a trait à l'échange de trafic et la limitation des responsabilités.

Dans le cadre de ses responsabilités, le C.R.T.C. a tenu du 1er avril 1977 au 31 mars 1978, par exemple, de nombreuses audiences publiques à Victoria, Vancouver, Kamloops, Fort Chimo, Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Toronto, Sudbury, Montréal, Moncton, St. John's, Yarmouth et Saint John.

Pour illustrer les activités multiples du C.R.T.C., nous avons choisi deux cas précis: cette semaine, nous publions un résumé du rapport du **Comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion** établi le 14 mars 1977 par le C.R.T.C. à la demande expresse du Premier ministre P. E. Trudeau; la semaine prochaine, nous publierons un résumé de la Décision du C.R.T.C., en date du 10 août 1978, relativement à la demande de hausses tarifaires de Bell Canada.

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

C.R.T.C. . . .

(suite de la page précédente)

Enquête sur le réseau national de radiodiffusion

Le Premier ministre du Canada invite le président du C.R.T.C., en mars 1977, à instituer une enquête sur Radio-Canada, parce qu'on a douté que ses deux réseaux remplissent leur mandat dans les émissions d'information et d'affaires publiques, et aussi à éclairer le gouvernement sur l'opportunité d'établir une Commission royale d'enquête sur l'ensemble des questions relatives au service public de radiodiffusion.

Le Comité créé par le C.R.T.C. étudie les moyens que Radio-Canada met en oeuvre dans le domaine des nouvelles et des affaires publiques pour satisfaire aux exigences de la Loi sur la radiodiffusion quant à la liberté d'expression, l'équilibre de la programmation, l'unité nationale et l'identité canadienne.

Il invite le grand public à donner ses avis sur ces questions; il charge un groupe de maisons de sondage de scruter les opinions des Canadiens à l'échelle nationale; il procède à des entrevues avec des gens du métier pour situer Radio-Canada par rapport à l'ensemble des sources d'information du pays; il écoute les bandes audio et vidéo et étudie les documents mis à sa disposition par Radio-Canada.

Radio-Canada en pleine crise

Lorsque naît le Comité, la confusion règne à Radio-Canada, car l'élection de novembre 1976 au Québec avait constitué un choc violent pour de nombreux Canadiens qui, furieux de n'avoir pas été préparés à ce véritable tournant de notre histoire, se persuadèrent qu'une tendance pro-séparatiste de Radio-Canada avait contribué à la victoire du Parti québécois.

En 1977, des députés se demandent s'il est "payant" de confier un demi-milliard de dollars à Radio-Canada; certains recommandent de n'en faire qu'un modeste organisme de programmation. D'un autre côté, une partie du public (la presse en tête) s'oppose à toute enquête sur Radio-Canada, parle d'entrave à la liberté d'expression et agite les dangers de mainmise gouvernementale sur Radio-Canada à des fins partisanes.

Pourquoi maintenir Radio-Canada?

Selon le Comité, il serait aberrant, pour plusieurs raisons, d'envisager l'abandon de ce que nous avons pour repartir à zéro.

Au Canada français, écrivains, intellectuels et artistes du spectacle savent depuis longtemps qu'ils remplissent une fonction sociale déterminée en contribuant à donner forme à leur culture. La situation est plus difficile au Canada anglais, mais on y assiste depuis vingt ans à une véritable explosion culturelle. Radio-Canada doit tenir une place de premier plan dans cette double réussite, puisqu'elle emploie probablement plus de gens que tous les autres organismes culturels réunis.

De fait qu'au Canada les courants d'information tendent à se concentrer le long des artères unissant les grands centres, tout point non directement relié à l'axe Québec-Montréal-Ottawa-Toronto est lourdement pénalisé quant à sa représentation, et Radio-Canada demeure la source principale d'information pour les immenses régions moins peuplées du pays et pour les communautés francophones et anglophones isolées du Québec et des autres provinces.

La situation a atteint un point encore plus critique avec l'arrivée de la télévision par câble, qui a restreint la cote d'écoute de Radio-Canada au bénéfice des émissions américaines: les Canadiens consacrent 70 p.c. du temps passé devant le petit écran à des émissions américaines émanant directement de stations américaines limitrophes ou transmises par des stations canadiennes. Dans certains grands centres, 20 p.c. seulement de ce que l'on offre aux téléspectateurs est d'origine canadienne.

Enfin, l'enquête a révélé que le public fait plus confiance à Radio-Canada qu'à n'importe quel autre organe d'information au Canada. Même ceux qui la critiquent disent qu'elle leur appartient et qu'ils veulent la conserver, mais mieux adaptée à notre pays de diversité linguistique et culturelle, et aux besoins des communautés éloignées qui doivent constamment lutter pour se faire entendre.

Besoin d'adaptation

Les deux réseaux nationaux sont déclassés par leurs concurrents privés: le réseau CTV attire 32 p.c. de l'auditoire anglophone contre 22,5 p.c. au réseau anglais de Radio-Canada; le réseau TVA attire 56 p.c. de l'auditoire francophone contre 40 p.c. au réseau français de Radio-Canada. Ils le sont aussi par la télévision américaine qui, au même titre que le cinéma, le livre, le sport américain, fait partie de la vie nord-américaine.

Le divertissement domine la télévision canadienne: les anglophones consacrent 76 p.c. du temps à regarder des émissions de variétés, dont les deux tiers sont d'origine américaine; les francophones y consacrent 68 p.c. du temps, dont 30 p.c. à des programmes d'origine américaine. Cette soif du divertissement supplante l'information: l'anglophone moyen ne consacre quotidiennement que 24 minutes aux émissions d'information et 16 minutes aux nouvelles proprement dites; le francophone, 21 minutes aux émissions d'information et 13 minutes aux nouvelles.

Les auditoires de Radio-Canada ont diminué presque en proportion inverse de l'augmentation de son budget. La Société se doit donc d'accorder la priorité à une ouverture d'esprit plus grande envers son public, de briser l'impression de monolithisme que symbolisent ses installations à Montréal (une haute tour bourrée d'administrateurs qui écrase, en sous-sol, des rangées de studios où peinent les créateurs) et, sans chercher à gagner les guerres des cotes d'écoute ni vouloir à tout prix être le choix des masses, se souvenir que ce n'est pas le nombre de ceux qui écoutent ou regardent une émission qui compte, mais la valeur de celle-ci et la situation culturelle des auditeurs ou téléspectateurs.

La communication au service des communautés

Le Canada a toujours reconnu l'importance fondamentale de la communication dans son développement: au tournant du siècle, il a soutenu financièrement les expériences de télégraphie sans fil de Marconi à Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse; il a été le premier pays à utiliser la radiodiffusion, à établir des communications radioélectriques interurbaines et à installer un système de communication par micro-ondes; plus récemment, il s'est placé à l'avant-garde de la technologie des télécommunications par satellites avec la série Anik et le satellite Hermès.

Un coup d'oeil sur la carte du Canada explique cet intérêt: un pays immense, difficile d'accès, avec une répartition démographique inégale, la majorité de la population se concentrant sur une étroite bande de terre collée à la frontière américaine. Seules la radio et la télévision de Radio-Canada peuvent donner aux Canadiens le sens de leur pays, combler les fossés qui séparent les anglophones et les francophones et donner une voix aux communautés éloignées, mais à condition que la Société parvienne à combler les failles entre ses réseaux français et anglais et à mieux traiter, en particulier, ses bulletins de nouvelles et ses émissions d'affaires publiques.

Radio-Canada vs la concurrence

	Radio-Canada (français)	Réseau TVA	Radio-Canada (anglais)	Réseau CTV
% de l'auditoire atteint de 18 h à minuit	40%	56%	22,5%	32%

Contenu des bulletins de nouvelles

Le Comité d'enquête a analysé le contenu des bulletins de nouvelles de Radio-Canada, en tenant compte de la distinction entre les **nouvelles proprement dites** qui doivent être normalement présentées sans commentaire et le plus objectivement possible, et les **autres formes d'information parlée** qui font place aux commentaires, aux opinions et même à l'engagement personnel, et qui sont destinées à stimuler des débats publics sur des questions d'importance.

Son analyse a porté sur les différences de traitement des 1785 nouvelles diffusées aux réseaux français et anglais pendant une période de 10 jours en mai 1977. Les ministres du Québec ont été alors mentionnés 145 fois dans les journaux parlés et télévisés du réseau français, mais 8 fois seulement au réseau anglais. Les ministres fédéraux et provinciaux font moins souvent la manchette au réseau anglais que les ministres québécois au réseau français. Les journaux parlés anglais couvrent peu le Québec, compte tenu de son importance, mais en revanche ils accordent plus d'importance que les journaux parlés français aux nouvelles d'Ottawa, et ils font part de la réaction des diverses régions du pays aux événements nationaux, ce que les journaux parlés français passent quasiment sous silence. Les régions limitrophes du pays (Colombie- Britannique et provinces de l'Atlantique) ont occupé moins de 1 p.c. des nouvelles au réseau français et moins de 2 p.c. de celles du réseau anglais.

Pendant ces dix jours, 73 p.c. des nouvelles diffusées à la radio et à la télévision concernaient quatre villes: Ottawa, Québec, Montréal et Toronto.

(suite à la page 15

Les émissions que regarde la population canadienne de 18 h à minuit

% du temps d'écoute des émissions	Population de langue française	Population de langue anglaise
selon le genre :		
de variété	68%	76%
d'information (quotidiennement)	16% ou 21 minutes/jour	18% ou 24 minutes/jour
selon l'origine :		
canadienne	65%	29%
américaine	35%	71%

Le présent texte n'est qu'un résumé du rapport présenté au Premier ministre P. E. Trudeau, le 20 juillet 1977. Pour plus de détails, on doit se référer au texte original disponible aux Services de l'information du C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2, (819) 997-0313.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat



A nouveau sur vos écrans à partir de lundi à 19 h 00:

“ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE”

Une série de 10 émissions ayant pour thème la famille métisse.





LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

Cinéma pour enfants



PROGRAMME

LES BIBITES DE CRO-MAGNON
(animation, Onf) 8 mn.

AVENTURE DANS LA BAIE D'OR
(Tchécoslovaquie) 60 mn.

BRANCH ET BRANCH
(Onf) 21 mn.

AVENTURE DANS LA BAIE D'OR, de Bretislav Pojar (Tchécoslovaquie)

L'histoire de Jirka, orphelin qui vit avec son grand-père, son oncle, ses copains, son amie Marenka, la rivière et toute une collection d'animaux. Jirka a apprivoisé une carpe, qu'il appelle Pepikou, et qui vit dans une baie... Un film qui traite de l'amitié, de l'entraide et de la joie de vivre.

Vendredi 5 janvier 1979
Ecole Saint-Adolphe 13 h 00

Dimanche 7 janvier 1979
Petite salle, Ccfm, 340, boul. Provencher 14 h 30

BIENVENUE À TOUS



Le samedi
13 janvier 1979
LOUIS DUBÉ

Les billets sont en vente au guichet du C.C.F.M.

FRANCOPHONIE MANITOBAINE



Emission télévisée à 22 h chaque mercredi au canal 13

Le mercredi 17 janvier 1979 à 22 h 00 - Veill de Noël des D seurs de la Rivi re-Rouge qui a eu lieu le 17 décembre 1978 au gymnase du Ccfm.

À 19 H 30 AUX BEAUX DIMANCHES

Un super-spectacle avec SYLVIE VARTAN

Enregistrée au Palais des Congrès à Paris, l'année dernière, cette production de Paris Show Vision a été réalisée par Bernard Lion. Entourée de trente musiciens, quatorze danseurs et quatre choristes, Sylvie Vartan chante

Cet instant est à moi; Petit rainbow; les Bateaux; le Temps du swing; Arrête de rire; Don't Leave Me this Way; Tout l'bazar; Georges; la Drôle de fin; Jubilation; Operator; Je vivrai pour deux et Dancing Star.



"ARIANE" une dramatique - le mercredi à 21 h 30

Le rêve valorisant la vie; la vie valorisant le rêve

Notre époque, décadente comme il n'en fut pas, adore la matière, l'argent, les gadgets. Et l'homme moyen, neutralisé entre les «réductionnistes», les marchands et les illusionnistes, pense vivre en civilisation. Mais il arrive à certains de s'ouvrir les yeux. Soit événement imprévu, soit épreuve tragique, soit lassitude, ils s'arrêtent tout à coup, réfléchissent... ou rêvent.

Et c'est ce qui se passe pour Guy, l'un des protagonistes d'**Ariane**, un **Scénario** de Nicolas Bornemisza et Diane Cousineau-Fanco:t, qui sera présenté en quatre épisodes les mercredis 10, 17, 24 et 31 janvier à 21 h 30.

Ariane, une dramatique pleine de p...sie et de vérités profondéme..t humaines. L'analyse à la fois subtile et méticuleuse non seulement de la crise de l'homme de quarante ans, mais aussi des rapports du couple et des fantasmes. Le rêve valorisant la vie et la vie valorisant le rêve.

Andrée Lachapelle



Jacques Godin et Andrée Lachapelle



Recherchons une candidate pour représenter
RADIO-CANADA
AU COURONNEMENT DE LA REINE
DU FESTIVAL DU VOYAGEUR

Adressez-vous à Cbwft: 775-8351 poste 249
Cksb: 247-4843

DU RYTHME et DU DYNAMISME

avec



Cette émission faite **POUR** et **PAR** les **JEUNES** qui revient sur vos écrans tous les lundis à 19 h 30 dès le lundi 8 janvier avec



Marc D'Eschambault et Diane Dacquay

ET LUNDI A 19 H 30; DIMENSION J

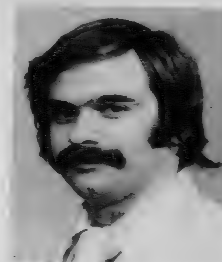
débutera sur un rythme disco en mettant

PLEINS FEUX SUR LE GROUPE SOLEIL

La réalisation est signée: Gilles Paquin.

PROFIL DE LA FAMILLE FOUILLARD

dimanche à 19 h 00



S'il ne restait qu'un seigneur, ce serait Léo Fouillard, cet homme immensément riche qui favorise le développement de l'agriculture et de l'élevage.

À SAINT-LAZARE, où il demeure, Léo Fouillard a, aidé de ses fils, consacré son temps, son énergie et son argent à effectuer des recherches sur les bovins et sur l'exploitation agricole.

Le réalisateur Léo Foucault a voulu en savoir davantage et est allé, sur place, rencontrer la famille Fouillard.

Il vous invite donc à faire leur connaissance, dimanche à 19 h à notre antenne.

GÉNIES EN HERBE









Jeudi 11 janvier à 19 h 00

l'équipe du **Petit Séminaire** aura fort à faire puisqu'elle affrontera celle de **Notre-Dame-de-Lourdes**, qui compte parmi ses membres, le fort en thème: **Rhéal Cénérini.**

Rappelons en effet que Rhéal Cénérini s'était rendu jusqu'en finale nationale, l'an passé.

Une rencontre à ne pas manquer donc.

Animation: **Pierre D'Auteuil**
Réalisation: **Marie Benoist-Martin**

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

6 janvier

8:30 PASSE-PARTOUT

9:00 CANDY

9:30 KARINO
''La lutte pour la vie''.

10:00 AU COIN DE MA RUE
Aventures de deux enfants vivant à Montréal: leur ville.

10:30 LES HEROS DU SAMEDI
''Kayak en piscine''.

11:30 TELEJEANS
Magazine jeunesse.

12:00 LES CIRQUES DU MONDE
Animateur: Jean Richard. Réal.: Ian Smith. ''Un cirque dans la ville''.

13:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
''11e semaine de la course''.

14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Trois étoiles et cinq fourchettes ou l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec''. Visite de l'Institut et rencontre avec des étudiants et avec M. Antoine Samuelli, responsable. Int.: France Nadeau. Réal.: Nicolas Doclin.

15:00 LE 60e ANNIVERSAIRE DE LEONARD BERNSTEIN
Les membres du National Symphony Orchestra de Washington et son directeur musical Mstilav Rostropovitch, des comédiens, des chanteurs et des solistes rendent hommage au célèbre chef d'orchestre. Au programme: ''Greeting Prelude'' (Stravinsky): Extr. du ''Songfest'', ''West Side Story'', ''On the Town'' et ''Wonderful town'' (L. Bernstein) et le 1er mouv. du ''Triple Concerto'' (Beethoven).

16:00 PHILIPPE LE PETIT

17:00 BAGATELLE

18:00 HEBDO-SAMEDI

19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Canucks de Vancouver rencontrent les Canadiens.

21:30 A CAUSE DE MON ONCLE

22:00 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
''Fred's Lounge''. Revon Reed, professeur de français et écrivain, nous explique qui sont les Cajuns. On y entend les musiciens, récolteurs, travailleurs du pétrole, éleveurs, qui chantent la vie du Cajun.

22:30 LE TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Parti conservateur.

23:10 CINEMA
Abattoir 5 (Slaughterhouse Five). Science Fiction réalisé par George Roy Hill.

24:50 CINE-NUIT
Le Cerveau d'acier (The Forbin Projet). Science-fiction réalisé par Joseph Sargent

DIMANCHE

7 janvier

8:30 PASSE-PARTOUT

9:00 WOODY LE PIC

9:30 LES FLOUMP

9:45 UNE FLEUR M'A DIT

10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Matane.

11:00 LE PRINCE ET LE MENDIANT
Dessins animés.

12:00 FOOTBALL AMERICAIN
Match de championnat. Commentateur: Raymond Lebrun.

15:00 SON ET IMAGES
Début.
''Duo classique de Montréal''. Réal.: Denys Gagnon.

15:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Etude des grands problèmes scientifiques. **La Science au service de l'art** (dernière de 3). ''La Peinture''. Reprise demain à 23 h 20.

16:00 SECOND REGARD
''Le Centre de spiritualité ignacienne''.

17:00 SEMAINE VERTE

18:00 HEBDO-DIMANCHE

19:00 PROFIL DE LA FAMILLE FOUILLARD
Léo Fouillard, riche fermier de Saint-Lazare, favorise le développement de l'agriculture.
Réal.: Léo Foucault.

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Sylvie Vartan. Spectacle enregistré au palais des Congrès de Paris.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. Magazine culturel. ''Mon pays bleu''. L'importance du bleu au Québec. — M. Jean Bélanger, prof., sciences de l'Education de l'université Laval, et des élèves nous apprennent ce que des écoliers francophones savent des autres francophones du pays. — ''Les Cafés-théâtres''. Inv.: Jean Barbeau et François Beaulieu, auteurs; — Guy Latraverse, producteur; Michel Girouard, critique; Ginette Reno, chanteuse.

21:30 TEL QUEL
''L'Etranger''. Documentaire sur l'immigration.

22:30 LE TELEJOURNAL

22:45 SPORT-DIMANCHE

23:10 CINE-MAGAZINE
Chronique de films. Chronique d'actualité.

23:55 D'HIER A DEMAIN
''L'Oeil tribal ou le Monde tribal: les larmes du soleil''. Documentaire réalisé par Michael McIntire.

LUNDI

8 janvier

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES ORALIENS

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE

10:15 VIRGINIE

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Décoration d'intérieur''. Les salles d'eau: le principe modulaire.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 HAROLD LLOYD•

12:00 VERS L'AVENTURE
Histoire d'un garçon, Mebratu. ''Dum Dum''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
L'alimentation chez les adolescents.

14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Trois-Rivières. ''La Religion et la vie religieuse''.

15:30 AU JARDIN DE PIERROT

15:45 LES CHIBOUKIS

16:00 BOBINO

16:30 LE GUTENBERG

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 ECHOS DE LA RIVIERE ROUGE
Début d'une série de 10 émissions d'une ½ heure chacune, évoluant autour d'une famille métisse. Réal.: Marcel Collet.

19:30 DIMENSION J
Une émission faite pour et par les Jeunes. Début: Le Groupe Soleil. Réal.: Giller Paquin.

20:00 TERRE HUMAINE
Léandre a surpris son fils Réal en train de boire. Réal.: Yvon Trudel.

20:30 PAPA, CHER PAPA

21:00 TELE-SELECTION
Angoisses: Une pierre, deux coups (Kill Two Birds). Drame réalisé par Robert Thornson.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 LES NOUVELLES DU SPORT

23:20 AUX FRONTIERS DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 7 janvier à 16 h 30.

23:50 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
''Au temps des carrioles''. Documentaire réalisé par François Brault et Michel Lessard.

24:20 LES BRIGADES DU TIGRE
Drame policier réalisé par Victor Vicas.

MARDI

9 janvier

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 ANIMAGERIE
Le cygne.

10:15 MINUTE MOUMOUTE!

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Le Meuble'', avec Jean-Pierre Bellemare. Anciens meubles du Canada français.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Soins de beauté: huile pour le bain, avec Louise Latraverse.

11:30 LE MONDE EN LIBERTE
''L'Antarctique''.

12:00 LASSIE
''La Séparation'' (3e de 7).

12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA
Les Bidasses en folie. Comédie écrite et réalisée par Claude Zidi.

16:00 BOBINO

16:30 LES EGREGORES

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 LE MONDE DE DISNEY
''Gus'' (1re de 2). Les aventures d'une mule qui fait partie d'une équipe de football.

20:00 GRAND-PAPA
Charles-Henri fait la grève de la faim parce que soeur Angèle est repartie dans son couvent. Armande doit contracter un emprunt. Réal.: Aimé Forget.

20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
''Les Dîner aux chandelles''.

21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.

22:00 LES METIERS TRADITIONNELS DU QUEBEC
''Les Souliers de boeuf''. Documentaire: le métier de cordonnier et d'homme à tout faire dans son village.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:20 NOUVELLES DU SPORT

23:20 RENCONTRES
Invité: le Dr Claude Olivenstein, médecin et psychiatre.

23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Antonine Maillet se raconte (3e de 4). Réal.: Jean Faucher.

24:20 CINEMA
Le Roi de la vitesse. Film réalisé par Ted Wilde.

MERCREDI

10 janvier

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
''Le Bon Samaritain''.

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 TAM TAM

10:15 YOU HOU

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité'', avec Nicole Hébert-Marchand.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: trois hors-d'oeuvre faciles à préparer.

11:30 MON PAYS, MES AMOURS
Début.
''Un homme d'ici''. John Pitt, fils d'un Anglais et d'une Canadienne française; créateur, constructeur et amant de la nature.

12:00 TOUMAI
''Le Sanglier pygmée''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Rénovation du logement rue Saint-André''.

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.

19:30 LA PETITE PATRIE
''Concours d'amateurs''.

20:00 RACE DE MONDE

20:30 HORS SERIE
Racines. [dernière].

21:30 SCENARIO
Ariane. Dramatique de Nicolas Bornemisza et Diane Cousineau-Fancott. Réal.: Jac Segard.

22:00 SCIENCE-REALITE
''Les Virus''.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:20 NOUVELLES DU SPORT

23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières.

24:20 CINEMA•
Les quatre de l'Ave Maria. Western réalisé par Giuseppe Colizzi.

JEUDI

11 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
''Le cou''.

9:15 LES ORALIENS
Picabo, cuisinier

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 ANIMAGERIE
''Le loup' (2e de 5).

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'', avec Lise Prudhomme-Pouliot. La courtepointe (2e de 2).

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 TES FILLES, MES GARCONS

12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 EMISSION SCOLAIRE
''La loi du silence'', drame policier réalisé par Alfred Hitchock et tourné dans la ville de Québec.

15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
''La Psychologie au service du consommateur''. — André Delisle, ingénieur et journaliste, nous parle de ''Energie et organisation sociale''.

16:00 BOBINO

16:30 SOL ET GOBELET

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 GENIES EN HERBE
L'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes affrontera celle du Petit Séminaire. Réal.: Marie Benoist-Martin.

19:30 DU TAC AU TAC
''Le Meilleur Ami de l'homme''.

20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE

20:30 LES GRANDS FILMS
L'Uniforme de la honte (Baby Blue Marine). Comédie réaisée par John Hancock.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 CINEMA
Columbo: Match dangereux.

24:40 CINENUIT
La Bande à Bonnot. Policier réalisé par Philippe Fourastié.

VENDREDI

12 janvier

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Mémo va chercher de l'aide''.

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 VIRGINIE
''Un rêve délicieux''.

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Femme dans ses différents âges'', avec le Dr André Aubry.

11:00 ENVIRONNEMENTS
Début.
Emission du Conseil des ministres de l'Education. ''Le Monde naturel''.

11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
''Bien mal acquis''.

12:00 PRINCE NOIR
''Un jeune médecin arrogant''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Micheline Archambault rencontre deux comédiennes du théâtre des Confetis qui met à l'affiche ''Le Chien Arachide''.

14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa.

15:30 FANFRELUCHE

16:00 BOBINO

16:30 ES-TU D'ACCORD?

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
Dessins animés. ''Les Vallées fertiles''.

19:30 LA VIE DE MARIANNE
''Madame de Valville''.

20:30 VEDETTES EN DIRECT
Réal.: Marcel Brisson.

21:30 CONSOMMATEURS PLUS

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 CINEMA
On aura tout vu. Comédie réalisée par Georges Lautner.

1:10 CINE-NUIT•
Les Grandes Batailles: la Bataille d'Allemagne, le dernier sursaut. Documentaire réalisé par Daniel Costelle (1re de 2).

C.R.T.C. ...

(suite de la page précédente)

Des 1785 nouvelles considérées, 259 avaient été diffusées aux deux réseaux. Il n'y aurait donc que 15 p.c. de recoupement entre bulletins français et anglais.

Cette analyse montre que les journaux parlés contribuent peu à la formation de valeurs et de normes communes, qu'ils tendent plutôt à renforcer les différences entre les groupes des deux langues. Du point de vue de l'unité nationale, la difficulté tient moins au contenu des journaux parlés qu'à leur omission.

Le milieu de l'information

La **Presse canadienne** offre à tous ses abonnés un service en langue anglaise qui transmet les nouvelles nationales, provenant surtout d'Ottawa et de Toronto, et les nouvelles internationales que lui fournissent ses bureaux à l'étranger, l'agence américaine **Associated Press** et, dans une moindre mesure, l'agence britannique **Reuters**; un service qui donne des nouvelles provinciales recueillies chez les journaux membres et distribuées depuis les métropoles des régions; et un service en langue française qui, depuis son quartier général à Montréal, transmet aux abonnés francophones des dépêches de **France-Presse** et, en version française, de **Reuters**.

Pour juger des conséquences de ce courant inégal d'information, le Comité a chargé six journalistes de Vancouver, Calgary, Regina, Peterborough, Québec et Moncton, de décrire le climat de l'information dans leur milieu. A leur avis, Radio-Canada s'acquitte assez bien de sa mission de rapprocher les régions, mais sans tenir compte que les Canadiens ont tendance à voir les choses d'un point de vue régional, et que les questions suscitant les débats les plus passionnés sont généralement d'ordre local ou régional.

Les contraintes

Radio-Canada distribue ses émissions par l'intermédiaire de 60 stations de télévision et 130 stations de radio. Les nouvelles nationales proviennent des salles de Montréal et de Toronto, qui alimentent les réseaux français et anglais respectivement: les stations appartenant à Radio-Canada sont obligées de présenter toutes les éditions nationales du journal parlé; les stations affiliées ne présentent d'ordinaire que l'édition principale. Les reportages d'événements régionaux ou locaux proviennent des salles de nouvelles et des correspondants de la plupart des villes où Radio-Canada a des stations. Les bulletins de l'étranger ont plusieurs provenances: les bureaux de Radio-Canada à Washington, New York, Londres et Paris, ou ses correspondants spéciaux en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et au Japon; les reportages sonores et visuels de NBC et de CBS; et les agences de presse **Associated Press, United Press International, American Federated Press et Visnews.**

> *b) Le système de la radiodiffusion canadienne devrait être possédé et contrôlé effectivement par des Canadiens de façon à sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada.*
>
> *(Loi sur la radiodiffusion, article 3b)*

Radio-Canada ne prend pas position sur les événements ou les questions d'ordre public. Mais en matière de nouvelles proprement dites, les jugements qu'elle porte sur la sélection de l'information, l'importance à accorder aux nouvelles, l'ordre de leur présentation, etc., doivent être essentiellement les mêmes que ceux du secteur privé.

Organisme public, Radio-Canada doit être neutre et impartiale dans la présentation des nouvelles, et exceller par la profondeur et la qualité de ses reportages, mais elle ne saurait avoir d'obligations particulières de faire de la propagande pour les organismes ou les activités du gouvernement.

C'est l'importance des nouvelles qui doit guider son choix, et non leur éclat, leur intérêt, leur originalité ou leur valeur de divertissement.

Les émissions d'affaires publiques

Les nouvelles ne doivent pas s'accompagner de commentaire ou d'opinion, mais être situées dans un contexte permettant d'en saisir le sens. Ne pouvant trop présumer des connaissances de son auditoire, le journaliste doit expliquer ce contexte. Si son explication va droit au but, là s'arrête la nouvelle et commence ce que le réseau anglais appelle "current affairs".

L'équilibre n'est pas, là non plus, facile à réaliser, mais dès 1971 Radio-Canada s'est donné pour règle, au moins en principe, de ne pas porter de jugement éditorial, d'informer et d'éclairer en exposant divers points de vue, de servir d'agent catalyseur aidant à former un consensus sur les questions qui affectent notre avenir. Il ne saurait être question, selon elle, de prendre position parmi le vaste éventail d'opinions politiques qui agitent le Canada, son mandat d'unité nationale ne lui commandant pas de se rallier à une position politique quelconque dans le domaine controversé des relations constitutionnelles fédérales-provinciales.

En réduisant ainsi la situation politique du Canada à un débat constitutionnel fédéral-provincial, Radio-Canada paraît certes imperturbable, mais on peut se demander si cet exemplaire sang-froid est signe de perspicacité ou de faiblesse.

Les sujets controversés

A titre d'organisme de réglementation, le C.R.T.C. tentait depuis 1968 de définir pour les radiodiffuseurs, relativement aux émissions sur des sujets controversés, des lignes de conduite alliant la liberté d'expression la plus grande possible aux notions de justice, d'équilibre et d'impartialité. En juillet 1970, il concluait que ". . . l'intérêt du public et des radiodiffuseurs canadiens ne saurait être mieux servi que par l'examen honnête et objectif des questions d'intérêt public et l'expression de divers points de vue. Les radiodiffuseurs doivent poser comme postulat qu'à ce stage de l'évolution des émissions d'information, le public est assez mûr pour accepter et faire son profit de l'expression d'une variété d'opinions, puis dégager ses propres conclusions. On n'améliorera pas la qualité de la radiodiffusion canadienne par une réglementation excessive ou une interprétation restrictive de la Loi sur la radiodiffusion."

Qu'en pense le public?

Le Comité a utilisé deux moyens pour s'informer de ce que le public pense de Radio-Canada: il a chargé la maison CROP de Montréal de procéder, du 25 mai au 22 juin 1977, à un sondage national comportant un entretien personnel d'une heure et demie avec 2400 Canadiens; et il a invité le grand public à manifester son opinion par écrit.

Selon le sondage, les Canadiens francophones et anglophones ont, à peu de chose près, les mêmes réflexes quant à la crédibilité, l'honnêteté des émissions, la fidélité aux objectifs et la qualité des réalisations de Radio-Canada.

Bien que la majorité des 41 p.c. de répondants informés de critiques formulées contre Radio-Canada aient plutôt tendance à les endosser, tous estiment qu'il est essentiel de maintenir un secteur public de radiodiffusion composé d'un réseau français et d'un réseau anglais. De 70 à 80 p.c. des Canadiens sont d'avis que les partis politiques et autres groupes peuvent s'exprimer par l'intermédiaire de Radio-Canada; 60 p.c. pensent que Radio-Canada contribue à l'identité et à l'unité canadiennes, ceux qui ne partagent pas cette opinion étant surtout des agnlophones du Québec et de la Colombie-Britannique.

Anglophones et francophones ont porté des jugements presque identiques sur la production de Radio-Canada: ASSEZ de nouvelles internationales et nationales, sur l'Ontario et le Québec, sur le séparatisme au Québec, sur l'unité nationale; mais PAS ASSEZ sur les autres régions, sur les minorités linguistiques et culturelles, sur le Canada français pour les anglophones, sur le Canada anglais pour les francophones.

De 70 à 80 p.c. des répondants estiment que tous les moyens de communication disposent d'une liberté d'expression au moins convenable, et tous réprouveraient toute tentative gouvernementale de la limiter ou de contrôler l'information radiodiffusée, même en temps de crise. Quelque 90 p.c. croient que les grands réseaux de télévision présentent honnêtement les informations, plus de 70 p.c. disent se préoccuper de l'objectivité de l'information, en particulier à Radio-Canada, et 32 p.c. soutiennent que les opinions politiques personnelles des journalistes influencent l'information à nos deux réseaux.

> *d) La programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait être variée et compréhensive et ... devrait fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public et ... la programmation de chaque radiodiffuseur devrait être de haute qualité et utiliser principalement des ressources canadiennes créatrices et autres.*
>
> *(Loi sur la radiodiffusion, article 3d)*

Les réactions du public

Des 1212 lettres reçues du public, 244 accusaient le réseau français de Radio-Canada de parti pris dans sa programmation, 165 adressaient le même reproche au réseau anglais, et 99 disculpaient les deux réseaux de tout préjugé. Sur les 208 lettres parlant d'un préjugé séparatiste (165 pour le réseau français et 43 pour le réseau anglais), un quart relataient des faits précis, avec dates, identification des émissions, personnalités et incidents, les autres s'en tenant à des accusations globales. Un grand nombre parlaient de facteurs tels que sourires, intonations, accentuations, choix d'invités.

Les correspondants de toutes les parties du pays estiment que la centralisation des opérations de Radio-Canada à Montréal et à Toronto explique en partie son inaptitude à refléter, comme il faudrait, toutes les facettes du Canada; les tendances séparatistes n'en seraient qu'un effet.

En somme, le courrier montre que le public veut un service d'information neutre et libre de toute domination politique, et un service décentralisé qui ne contribuerait plus à faire naître une forme de séparatisme régional.

Traitement des plaintes

Les 104 lettres de plainte (50 en français et 54 en anglais) mentionnaient 160 incidents précis: 51 du Québec, 27 de l'Ontario, 13 de la Colombie-Britannique, 5 des Prairies, 4 de l'Atlantique et 4 de localités non identifiées. Les enregistrements fournis par Radio-Canada ont permis d'en vérifier 92. Après examen, le Comité en a retenu 25 portant sur des thèmes de propagande politique, de racisme, d'attaques contre des symboles ou institutions canadiens, de manque de représentativité.

L'analyse spéciale des 43 lettres formulant 58 plaintes contre le réseau anglais et 23 contre le réseau français a permis de voir comment Radio-Canada donne suite aux plaintes qui lui sont adressées. Ces lettres avaient donné lieu à 55 démarches antérieures, dont la moitié auprès d'élus du peuple ou du Président de Radio-Canada, les-

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

C.R.T.C. ...

(suite de la page précédente)

quels avaient confié à d'autres le soin de répondre. Les plaintes ont fait l'objet de 112 transmissions, mais en dépit du grand nombre de personnes auxquelles elles ont été envoyées, 8 des plaignants n'ont jamais reçu de réponse de Radio-Canada. Sur les plaignants auxquels on a répondu, un seul s'est déclaré satisfait, les autres considérant en général que les réponses reçues étaient sarcastiques, évasives ou de pure forme.

e) Tous les Canadiens ont droit à un service de radiodiffusion dans les langues anglaise et française, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles.

(Loi sur la radiodiffusion, article 3e)

L'opinion des spécialistes

Le Comité a interrogé des personnes qui ont déjà occupé des postes clés au service des nouvelles et des affaires publiques de Radio-Canada ou ont bénéficié d'excellents postes d'observation. Ces interviews ont fait ressortir qu'en période de grands bouleversements politiques et sociaux, Radio-Canada n'a jamais réussi à exercer un vrai leadership; qu'elle n'arrive pas à ordonner ses priorités de façon à fournir une image plus fidèle des réalités nationales; qu'elle a une attitude plus défensive que réceptive à l'égard du public; que sa supercentralisation a produit une hiérarchie essentiellement rattachée au président à Ottawa, et deux quartiers généraux à Montréal et à Toronto qui ont tendance à déterminer les priorités en fonction de leur secteur; et que d'excellentes émissions ont tendance à se perdre dans une programmation stéréotypée, coulée dans le moule nord-américain.

Unité et identité canadiennes

Deux observations s'imposent au sujet du mandat qu'a Radio-Canada de contribuer au développement de l'unité nationale et de refléter l'identité canadienne: au Canada, **unité** veut dire que des gens aux vues, aux attitudes et aux antécédents les plus divers se sentent liés dans la poursuite d'une même cause et partagent une expérience commune, et la notion d'**identité** n'a rien de commun avec l'uniformité, car tous les Canadiens s'identifient à une région donnée qu'ils ont le désir de faire connaître au reste du pays par la voie de la radiodiffusion.

Pourtant, un examen des horaires d'émissions 1977 - 1978 du réseau anglais laisse croire que les régions du Canada anglais, d'un océan à l'autre, n'existent que l'été. Au réseau français, la vieille capitale produit à l'occasion une émission mettant en relief les particularités de sa région, mais, sauf cette exception, la participation régionale se limite à Ottawa, Toronto et Moncton.

Les deux réseaux consacrent rarement des émissions à l'autre langue et à l'autre culture. Le réseau français diffuse des versions post-synchronisées de productions de CTV Vancouver, de l'OECA (télévison éducative de l'Ontario) et d'un producteur indépendant; à l'exception du téléjournal, deux émissions seulement (Le "60" et "Le Pour et le Contre") montrent à l'occasion le visage du Canada anglais. Au réseau anglais, l'élection du 15 novembre 1976 a suscité un vif intérêt à l'endroit du Québec et quelques émissions ("The Watson Report", "La Pierre", etc.) ont fait mieux connaître cette province au reste du pays.

Les deux solitudes

Au manque d'intérêt de chacun des réseaux envers les régions et l'autre groupe linguistique, s'ajoutent des différences de points de vue, d'attitudes et de méthodes de travail entre les journalistes francophones et anglophones, divergences accentuées par la structure même de Radio-Canada où la liaison entre les deux réseaux ne se fait plus qu'au niveau de la haute direction par l'intermédiaire du "Comité des Six", qui comprend le président et le vice-président exécutif.

Le Comité d'enquête a pu déterminer où achoppent les efforts de collaboration entre les deux réseaux: peu d'employés du réseau anglais parlant français, la langue de travail dans tout groupe est l'anglais et les membres de langue française sont forcés de s'adapter à cette situation; la rareté d'hommes publics capables de s'exprimer en français se ressent dans les émissions de nouvelles et d'affaires publiques; présumant généralement de l'indifférence des auditoires à l'égard de l'autre culture, les réalisateurs ne sont guère disposés à produire des émissions qui, selon eux, ne susciteront que peu d'intérêt; l'organisation hiérarchique de la production étant conçue selon la langue, les réalisateurs, techniciens et scripts communiquent dans leur langue avec leurs supérieurs et ont peu de rapports avec leurs collègues de l'autre langue; très rares sont les réalisateurs de langue anglaise capables de travailler en coproduction, de même que les gens aptes à fonctionner au sein d'une équipe bilingue.

Radio-Canada et le Parlement

Le mandat confié au Comité d'enquête comprenait aussi l'examen de cette question: est-il opportun d'établir une Commission royale d'enquête sur l'ensemble des questions relatives au service public de radiodiffusion? Pour y répondre, le Comité s'est renseigné sur la manière dont Radio-Canada rend compte de ses activités au Parlement.

Une étude portant sur le mode de fonctionnement du **Comité parlementaire sur la radiodiffusion, les films et les arts** indique que ledit Comité ne peut exécuter convenablement son travail, pour deux raisons: 1. Le peu de temps dont disposent les députés pour faire l'examen détaillé de l'état de la radiodiffusion, le Comité ne s'étant réuni que 51 fois pour une durée totale de 115 heures au cours des années 1967-1976; 2. L'absence de service d'experts dont il aurait besoin pour effectuer des recherches. En conséquence, la participation des membres se limite à poser des questions superficielles pour donner suite aux plaintes de leurs électeurs, ou encore à donner une opinion générale sur les prévisions budgétaires.

Outre le Comité parlementaire, trois organismes assurent la liaison entre Radio-Canada et le Parlement.

D'abord, le Secrétariat d'Etat par lequel les divers organismes nationaux à caractère culturel, dont Radio-Canada, rendent compte à la Chambre des communes. En fait, le Secrétaire d'Etat n'est qu'un "messager" de la Société Radio-Canada, et il respecte les règles établies de non-ingérence politique.

Puis, le ministre des Communications auquel incombe la responsabilité de l'aspect technique des communications, et donc la radiodiffusion. Comme, cependant, certains moyens de télécommunications sont de propriété ou de juridiction provinciale, il a dû se pencher de plus en plus sur les revendications juridictionnelles formulées par les provinces.

Enfin, la Loi sur la radiodiffusion de 1968 a créé le C.R.T.C. comme organisme chargé de surveiller et de réglementer l'ensemble du système national de radiodiffusion, tant public que privé. Depuis 1976, il doit aussi réglementer les tarifs et certaines fonctions des entreprises de télécommunications de compétence fédérale situées à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les relations actuelles entre les divers éléments de la structure administrative dont relève Radio-Canada sont bizarres et paralysantes; il faudrait, semble-t-il, qu'un seul ministère ou organisme gouvernemental, embrassant tous les aspects et toutes les fonctions de la communication culturelle, soit le pivot d'une politique intégrée. Il faudrait également examiner de très près comment les agences culturelles pourraient établir des liens plus étroits avec le public en général, sans pour autant négliger l'activité culturelle.

Aucune recommandation dans l'immédiat

Le Comité croit que le statut actuel de Radio-Canada (organisme autonome qui n'a de compte à rendre à personne) constitue un danger, puisqu'il suscite la mise en question de son existence même. Il recommande donc fortement, dans l'intérêt du public autant que dans celui de Radio-Canada, que l'on revoie sa structure administrative avant de mettre en place quelque groupe que ce soit pour procéder à une étude de grande envergure.

Sur le plan pratique, Radio-Canada est présentement composée de deux entités distinctes donnant quotidiennement la preuve qu'il ne s'agit pas d'une entreprise intégrée. Il faudra prendre au plus tôt des mesures pour que tous les employés de Radio-canada sentent qu'ils travaillent pour une seule et même entreprise qui est à la fois française et anglaise. Cette intégration devrait permettre une décentralisation beaucoup plus poussée de Radio-Canada.

g) Le service national de radiodiffusion devrait

(i) être un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et qui offre une répartition équitable de toute la gamme de la programmation;

(ii) être étendu à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles;

(iii) être de langue anglaise et de langue française, répondre aux besoins particuliers des diverses régions et contribuer activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional, et

(iv) contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne.

(Loi sur la radiodiffusion, article 3g)

En conclusion, le Comité ne recommande pas la création d'une Commission royale d'enquête dans l'immédiat. Quand les questions qui se posent actuellement au Canada auront trouvé réponse; quand Radio-Canada aura eu la possibilité de montrer ce qu'elle peut faire de sa propre initiative; quand le Parlement aura repensé ses rapports avec Radio-Canada, les autres organismes culturels et les autres média; quand on saura mieux vers quoi évoluent les techniques, alors seulement sera nécessaire une enquête approfondie qui fournira au Parlement une base lui permettant de légiférer en toute certitude.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Transcona

Souper concert de Noël

Les personnes de l'âge d'or de la paroisse de l'Assomption ont été fêtées le dimanche 17 décembre, au Centre culturel de l'Assomption joliment décoré pour l'occasion.

Environ 60 personnes ont participé au souper concert de Noël, de la Ligue des femmes catholiques, au cours duquel chacun a reçu une boutonnière et un cadeau souvenir.

L'animatrice de la fête, Mme Alice Comeault, présidente de la Ligue, a souhaité la bienvenue, et M. le curé, l'abbé Lucien Roy, a bénit le repas.

Après le souper, il y a eu le concert. Six jeunes filles costumées de la "Doreen Bissett Dancing School" ont exécuté une version du fameux Charleston et, plus tard, de la "gigue" canadienne française. La jeune Mary Anne Hartwig s'est fait entendre dans quelques solos d'accordéon. "Les étoiles de la Ligue" ont harmonisé des chants de Noël, et enfin M. Arcade Lambert, banjo en main a fait valoir ses talents musicaux tout en dirigeant l'assemblée dans quelques chansons à répondre, et pour le plaisir de tous.

Les résolutions de la Ligue

Lors du 15e congrès diocésain de la Lfc à Gull Harbour, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Vu que la communauté d'Aubigny a été frappée d'une tornade désastreuse à la mi-juin (19 juin);

Vu que le "Mennonite Disaster Service" s'est rendu sur les lieux le même jour pour porter secours et aider à la reconstruction;

Vu qu'il y des membres de la Lfc dans cette communauté;

Qu'il soit résolu que la Lfc envoie une lettre de remerciements à cet organisme charitable en s'adressant à M. Syd Reimer, Rosenort, Manitoba.

Une deuxième résolution sur le même sujet adressait des remerciements aux volontaires d'ici et là, aux paroisses avoisinantes et même de Portage, aux organismes francophones, aux individus, enfin à tous ceux et celles qui ont porté secours de quelque manière que ce soit à la communauté d'Aubigny.

Le Conseil diocésain de la Ligue des femmes catholiques désire féliciter la direction du journal LA LIBERTÉ. Le contenu objectif et intéressant des reportages, la mise en page, l'élargissement des cadres pour inclure la population rurale aussi bien qu'urbaine, tout semble favoriser davantage le rapprochement des francophones de cette province. Meilleurs voeux de succès pour 1979.

Hélène Blais

Saint-Malo

Les filles d'Isabelle au chalet Malouin

Les filles d'Isabelle de Saint-Malo ont eu le privilège d'entendre, le 4 décembre, une conférence sur l'Afrique donnée par soeur Cécile Péloquin. Soeur Péloquin a transmis ses propos tout en présentant des diapositives.

Le mercredi 13 décembre, les filles d'Isabelle se sont rendues au chalet Malouin Inc. pour participer à une soirée sociale.

La régente, Mme Donalda Lafournaise a brisé la glace de la réception en organisant quelques parties de cartes. Plusieurs cadeaux ont été distribués.

Le rythme de la soirée a été maintenu au son de la voix de "Tassi" Lambert qui chanta, comme lui seul peut le faire, "La chanson du cinquante sous" et "J'aime Berthe".

Les filles d'Isabelle se sont dites heureuses du déroulement de la soirée mascarade tandis que Mme Lafournaise les a encouragées à continuer leur bon travail dans la communauté.

En guise de reconnaissance, les filles d'Isabelle ont offert une balayeuse électrique aux résidents du chalet.

Armande Marion

Lorette

Une journée "portes ouvertes" à la ferme de l'Arche

La Ligue des femmes catholiques de Lorette a organisé une journée "portes ouvertes" à la ferme de l'Arche à Lorette le dimanche 3 décembre.

Un bon nombre de personnes avaient répondu à cette invitation. Tout en faisant connaissance avec les handicapés, elles ont eu l'occasion d'admirer les différents objets qu'ils confectionnent pour s'occuper et rendre leur vie plus heureuse.

Il y a quatre maisons de "L'arche pour les handicapés" dans les environs, dont celle de Lorette qui est un genre de petite ferme située à 3 milles du village. Neuf personnes y travaillent sous la surveillance de deux assistants: Aurèle Boisvert et Maggie Hannah. En plus de la ferme ils possèdent un atelier qui leur permet de motiver leur créativité. Leurs réalisations font la surprise et suscitent l'admiration des visiteurs et des surveillants.

A l'occasion de la journée "portes ouvertes" ils ont organisé une grande célébration pour Noël. Les personnes des quatre maisons se sont réunies pour participer à une promenade en traîneau.

Ils ont aussi souhaité de bonnes vacances à Ted Craig qui, après avoir oeuvré au sein du groupe pendant trois ans, a quitté le Manitoba pour se reposer au Mexique.

Nouvelles brèves

La Ligue des femmes catholiques s'est encore occupée cette année de faire le ménage à l'église à l'occasion de la fête de Noël. Onze personnes avaient répondu à l'appel dont trois hommes (chevaliers).

Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à M. Raymond Dubois, un barbier au service de la gent masculine. Le salon se trouve voisin du débit de boissons.

Rosa Thérrien

Notre-Dame-de-Lourdes

45 jeannettes et louveteaux à la guignolée.

Le 20 décembre, vers 16 h 30, trois grands traîneaux tirés par des tracteurs conduits par trois pères Noël, MM. Raymond Yarjau, Roland Jamault et Marcel Comte ont véhiculé quelques 45 jeannettes et louveteaux dans les rues du village. Les résidents de chaque maison ont ouvert la porte au son de cantiques de Noël chantés par ces jeunes qui recueillaient du linge usagé pour le donner à la Société du bien-être pour enfants abandonnés.

Les gens ont été très généreux et accueillants. Sur les traîneaux, le Dr. Richard Duval, M. de Trembleur, Sr. Yvette Jamault, Mme Agnès Champagne, Mme Béatrice Chanel et Mme Huguette Vigier ont pris grand soin de leurs charges. Vers 19 h 00, les trois groupes étaient de retour au centre.

Cette soirée de guignolée a été notre bonne action pour la saison des fêtes. De nombreuses boîtes de linge ont été recueillies ainsi que des dons en argent. Grand merci aux gens du village de Notre-Dame-de-Lourdes.

Darcelle Vigier
et Nicole Chanel (jeannettes)

nécrologie

Madame Claire PAINCHAUD (née DUGALD)

Le 23 décembre 1978 à l'hôpital de Saint-Boniface, est soudainement décédée à l'âge de 67 ans, Madame Claire Painchaud, épouse bien-aimée de Monsieur Antoine Painchaud du 401-291, rue Goulet, Saint-Boniface.

Elle a été précédée dans la tombe par son plus jeune fils, Robert, le 23 juin 1978.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils: Bernard et son épouse May, Marcel et son épouse Valerie; ses filles: Claire Pujo, Nicole Schmid et son époux Wayne Skrynyk, l'épouse de son fils Robert, Brenda Keyser; ses petits-enfants: Robert, Chantal, Dominique, Denise, Melanie, Daniel, Karl et Justin tous de Winnipeg.

Elle laisse aussi dans le deuil 2 soeurs: Madame Roland Vinet (Madeleine) de Montréal et soeur Céline de Jésus de l'académie St. Mary de Winnipeg.

Le service fut célébré le 27 décembre en la cathédrale de Saint-Boniface, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface.

Sr Alice TRUDEAU (Sr Rita Marguerite)

Subitement le 17 décembre 1978 est décédée Sr Alice Trudeau (Sr Rita Marguerite) à l'hôpital général d'Edmonton en Alberta, du Providence Centre, 3005-119 th St., Edmonton, Alberta.

Elle laisse dans le deuil trois soeurs: Mme Emilia Lanthier, Mme Marie Hebert, Mlle Dora Trudeau, et un frère Oliva Trudeau, plusieurs nièces et neveux.

Les prières et les funérailles ont eu lieu à Edmonton, et l'enterrement au cimetière Midnapore, en Alberta.

M. Joseph JASPAR

Le jeudi 21 décembre 1978, à l'hôpital Deer Lodge, est décédé à l'âge de 90 ans, M. Joseph Jaspar.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Jeanne; une fille Mary; une soeur Mme Tony Wiart (Marie-Thérèse); une belle-soeur Mme Paul (Louise) Jaspar.

Les prières, suivies de la messe de la Résurrection, furent récitées en la cathédrale de Saint-Boniface le samedi 23 décembre à 10 heures. M. l'abbé Blanchette officiait.

Heure de tombée vendredi 15 h.

Heure de tombée vendredi 15 h.



ATTENTION! Employeurs du secteur de SAINT-BONIFACE - SAINT-VITAL



PFEP

(Programme de formation et d'expérience professionnelle)

La **Chambre de commerce de Saint-Boniface** et les Centres d'emploi du Canada travaillent à nouveau de concert dans le but d'aider les jeunes.

Ce programme vise les jeunes gens et jeunes filles de 15 à 24 ans, ayant quitté l'école depuis 3 à 36 mois et inscrit(e)s à leur CeC depuis au moins 2 semaines.

Tous les contrats signés en vertu du Pfep dureront 26 semaines consécutives, comprendront des subventions de 50 pour cent du salaire des participant(e)s, jusqu'à concurrence de $1.50 l'heure. Tous les employeurs intéressés du secteur de Saint-Boniface - Saint-Vital sont priés de contacter Paul Préfontaine au:

247-6991 ou 233-9494



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

---

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.

REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE

"Nothing runs like a Deere"

Tél.: 256-4321

Ed. Guertin



Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Luc DANDENAULT, Gérant

Résidence: 433-7633 ou Bureau: 433-7879

LOWEN FUNERAL CHAPELS

Steinbach Tél.: 326-2085

MARC POULIN

AUTO BODY SERVICE

531, rue Langevin

Saint-Boniface Tél.: 233-6546

- Carrossier expert en fibre de verre
- Atelier de peinture ultra-moderne

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS



PARK FLORIST

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital
de Saint-Boniface)

* Fleurs envoyées partout dans le monde

Lucille et Yvonne Boulet Tél.: 247-3891

[Location de camions "U-haul" et de remorques]

PINE GROVE ENTERPRISES LTD.

230, rue Marion
Saint-Boniface



Téléphone:
233-0500



Philippe LAVACK
Directeur Général

SALON MORTUAIRE

Desjardins

357, RUE DES MEURONS, ST-BONIFACE, TEL.: 233-4949

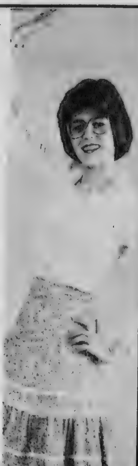


Votre meilleur achat

Vous pouvez choisir parmi des centaines de montures à la mode à partir de

$38.88

(monture complète avec verres "S.V."; verres bifocaux un peu plus chers)



Allmann's OPTICAL

259, rue Vaughan
(en face de la Baie)
Tél.: 942-8638

Nous nous ferons un plaisir de vous servir en français.

BONNE ANNÉE À TOUS



Invitation spéciale à tous mes amis à venir me rencontrer chez South Park Mercury durant l'année 1979.

MARC ALLARD... UN GARS A CONNAÎTRE

750 Pembina Hwy.

Winnipeg

284-7650



La Bible Vous Parle

À chaque semaine un nouveau message

257-4938

- Laissez sonner 4 à 5 fois
- Un nouveau message chaque semaine
- Si occupé, veuillez rappeler

La Mission Evangélique Baptiste
C.P. 32, Saint-Vital
Man., R2M 4A5

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU YVONNE JOYAL, du village de Sainte-Agathe, au Manitoba, veuve de Donat Joyal, autrefois de la même place, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15e jour de février 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de décembre 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

La maison

MONUMENTS BRUNET

rouvrira ses portes

LE 22 JANVIER 1979

En cas de nécessité, composez 256-8219



Chapelle funéraire Philip Coutu

Depuis 1895

233-7453 — 233-0156

156, ave Marion, Saint-Boniface



Les petites annonces

à louer

À LOUER - SAINT-BONIFACE - rue Dumoulin - Nouvel appartement de 2 étages, 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Poêle et réfrigérateur inclus. Libre le 1er février 1979. $340.00 par mois. Composer: 257-7808 ou 247-6771.
35-425-36 C

À LOUER - Saint-Boniface - Rue La Vérendrye - Maison de 2 étages, 5 chambres à coucher, grande cuisine, sous-sol. Libre immédiatement. Composer 247-7056 ou 257-6107.
36-429-37 C

À LOUER - Rue Notre-Dame (Saint-Boniface) Appartement de 2 pièces et demie avec cuisinière et réfrigérateur dans un petit immeuble très tranquille. $152.50 par mois. Composez 233-5767.

À LOUER - Garçonnière avec salle de bains privée. Près des hôpitaux et de l'arrêt d'autobus. Libre le 1er janvier. Si intéressé, venez visiter après 18 heures au 457, rue Jeanne d'Arc.
36-427-36 C

VENTE PRIVÉE - Rue Saint-Jean-Baptiste - Petite maison, salon, cuisine, une chambre à coucher et salle de bain. Propre. Chauffée à l'huile. Lot de 25' x 127'. $20,900. Composer 233-2534.
36-432-36 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

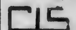
ON DEMANDE À DUFRESNE, MANITOBA - Domestique pour s'occuper des enfants et de la maison du lundi au vendredi. Salaire plus chambre et pension. Pour plus de renseignements, téléphonez à Guy Laurencelle au 1-878-3330 après 18 heures.
34-414 JNO

À VENDRE À SAINT-CLAUDE - Lapins domestiques. Commandes reçues toute l'année. Composer 379-2474.
36-430-36 P

NORM & PAUL MUSIQUE
MUSIQUE ENREGISTRÉE POUR TOUTES OCCASIONS
NORMAN PAUL 284-1635 — PAUL FORT 247-8746

ASSUREURS


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051

Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE


233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES

FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole, George
247-8434 — 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél. : 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG



Burns-Hanley
du groupe BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

LA VÉRITÉ
Le sacrifice des méchants est en horreur à l'Eternel,
Mais la prière des hommes droits lui est agréable.
(Prov. 15, v. 7)

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE
Billinkoff's
Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.
ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS À:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Tél.: 878-3554
Mardi et jeudi de 16 heures à 20 heures
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

DÉCISION

Ottawa, le 19 décembre 1978

Conformément à la décision Crtc 78-607 du 23 août 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision Crtc 78-771

SECTEUR DE WINNIPEG, MANITOBA - 772000600

Winnipeg Videon Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble d'un secteur de Winnipeg, Manitoba, comme suit:

Tarifs

Tarifs maximums actuels	Tarifs maximums projetés
Frais d'installation: $15.00	Inchangés
Tarif mensuel: $ 5.00	$5.50

Décision: **REFUSÉE**

Le Conseil estime que l'augmentation proposée du tarif mensuel, reposant sur la demande présentée à l'audience publique de Calgary, le 8 mai, n'est pas justifiée.

Dans la décision Crtc 78-607, le Conseil a différé sa décision sur la proposition d'augmenter le tarif mensuel "afin d'étudier plus à fond la question des frais de location du câble du Manitoba Telephone System". Le Conseil sera prêt à étudier une demande en vue d'augmenter le tarif d'abonnement mesuel dès qu'il sera en mesure d'évaluer l'effet des nouveaux tarifs du MTS pour l'usage de ses installations de distribution par câble.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél. : 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S  TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

La Page de Bicolo ...

Regarde mon beau gâteau!
Ça fait 7 ans que je prépare
ces pages pour toi.
Viens fêter!

Bicolo



VITRAIL

Un vitrail moderne: le bonhomme de neige. Les divisions ou lignes noires représentent le plomb du vitrail. Les espaces sont les vitres que tu dois enluminer à l'aide de la couleur. Colorie ton vitrail très joliment.





L'ÉTOILE DES ROIS MAGES

Dans un pays lointain, trois savants qu'on appelait des Mages passaient leurs nuits à observer le ciel. Voilà qu'un soir, ils virent apparaître une étoile nouvelle. Ils décidèrent de suivre cette étoile.

Après la naissance de Jésus, Marie et Joseph passèrent quelque temps à Bethléem.

L'ETOILE conduit les Mages à Bethléem. Marie et Joseph préparent tranquillement leur retour à Nazareth, tout en s'occupant du petit Jésus. Un jour ils ont la surprise de voir apparaître les riches visiteurs.

Les trois Mages offrent à l'enfant ce qu'ils ont de plus beau:

Melchior, vieux roi d'Arabie et de Nubie, offre de l'or, symbole de la royauté.

Le jeune **Gaspard**, roi de Saba, lui donne de l'encens en hommage à sa divinité.

Et **Balthazar**, roi noir qui régnait sur Tarse et l'Egypte, apporte de la myrrhe, parfum de grande valeur.

Les Mages symbolisent l'espérance universelle d'un Sauveur. L'Eglise nous rappelle cet événement par la fête de l'Epiphanie le 6 janvier.

Après avoir lu l'histoire des Rois Mages, peux-tu faire ces petits MOTS CROISÉS?

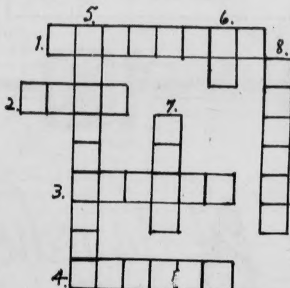
MOTS CROISÉS - LES ROIS MAGES

Horizontalement:

1. Roi Mage venant d'Arabie.
2. La couleur de la peau de Balthazar.
3. Pays d'origine de Melchior.
4. Cadeau offert par Gaspard.

Verticalement:

5. Nom liturgique de la fête des Rois.
6. Cadeau offert par Melchior.
7. Pays d'origine de Gaspard.
8. Ce que les rois ont fait en voyant Jésus.



MEMBRE GAGNANT
No 4440 Cécile Lafrenière, 9 ans
11, chemin Pembroke, Saint-Boniface

CARTES AMUSANTES POUR DIRE...

UN GROS MERCI

Tu as passé un beau NOËL? Tu as eu de beaux cadeaux? Tu t'es bien amusé? Vive le temps des fêtes! Une chose importante qu'il ne faut pas oublier c'est de dire "MERCI" à ceux qui t'ont donné tes cadeaux... tes parents, grands-parents, parrain, marraine, amis... Ils ont choisi pour toi ce qu'ils croyaient te feraient le plus plaisir. Ils t'aiment et le fait d'avoir choisi ce cadeau, de l'avoir enveloppé, enrubanné, en est la preuve.

Pour leur montrer ta reconnaissance, vite, fais-leur une carte qui leur dira MERCI. Fabrique cette carte amusante ou une autre à ton goût. Ajoute un petit mot gentil et tu feras plaisir à toutes ces personnes qui t'aiment.

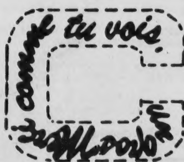
Choisis une enveloppe assez grosse. Dans du papier blanc ou de couleur, trace et découpe les grosses lettres du mot MERCI. Pose les lettres sur la table et sur le devant, si la couleur le permet, écris ton message. Tu peux ensuite les coller sur un papier de couleur **ou** les mettre pêle-mêle dans l'enveloppe. Ce sera un casse-tête de remerciement!

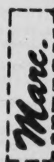
Fais-le tout de suite!











AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARY HELEN THOMPSON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 31 janvier 1979.

DATÉ à Winnipeg, Manitoba, ce 15e jour de décembre 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

DR RAJEN RAMGOOLAM

LRCP; LRCS; LM;
médecin de famille
désire annoncer l'ouverture de sa nouvelle clinique

LE CENTRE MÉDICAL TACHÉ

au 3e étage, 400, rue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)

Service téléphonique 24 heures par jour
- 237-9279 -

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

LEÇONS DE MUSIQUE
INSTRUCTION-VENTE
SERVICE-LOCATION
Major & Minor
MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-7232
Wayne et Heather Neville
propriétaires





VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL

366, rue Marion
Saint-Boniface, Man.
LOCATION DE VOITURES
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année.

Téléphone: 233-7018

Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées à l'agent régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-79:
Agrandissement de l'aérogare et travaux connexes à l'aéroport de Saskatoon, Saskatchewan.

Date limite: le 19 janvier 1979

Heure limite: 15 h, heure de Winnipeg

Dépôt: $25

On peut examiner les plans et devis aux bureaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg, Régina et Saskatoon.

Directives

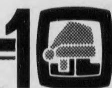
On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, composez: (204) 949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens



A la recherche d'une Reine!

Le Festival du Voyageur est de nouveau à la recherche de candidates pour son concours annuel de la Reine.
Si tu es une jeune fille célibataire âgée de 18 ans ou plus, bilingue et résidente du Manitoba depuis au moins cinq ans, tu pourrais participer à une expérience unique et partager les nombreux prix offerts.

Si vous êtes intéressés à participer comme candidate ou commanditaire, communiquez avec Jocelyne Davison au bureau du Festival, 219, boul. Provencher, (tél: 247-7692) avant le 12 janvier 1979.



Festival du Voyageur
ST-BONIFACE, MAN.
du 11 au 18 fév./79

NOMINATIONS

AVIS est par la présente donné que le **dix-septième jour de janvier 1979**, avant deux heures de l'après-midi, je recevrai au bureau du Greffier, en l'édifice du Conseil, Hôtel de ville, Winnipeg, des nominations pour les postes de:

La division scolaire de St. James - Assiniboia No. 2
le quartier Kirkfield - St. Charles,
La division scolaire de Saint-Boniface.

Toutes les nominations devront être par écrit et comporter les signatures d'au moins vingt-cinq électeurs, ou PAS moins de 1% des électeurs mais toutefois de pas moins de deux électeurs. Chaque nomination devra être accompagnée d'une acceptation et d'une déclaration quant aux qualifications du candidat, dûment signées et attestées.

Les papiers de nomination qui ne seront pas accompagnés des documents requis ou qui ne seront pas conformes aux exigences seront rejetés.

On peut obtenir des formules de nomination en en faisant la demande au bureau du Greffier de la cité de Winnipeg, édifice du Conseil, Centre civique, Winnipeg, ou aux bureaux des divisions scolaires susmentionnées, ou aux bureaux des Comités communautaires suivants:

Communauté de Saint-Boniface - Saint-Vital -
604, chemin St. Mary, Winnipeg
Communauté de St. James-Assiniboia -
2000, avenue du Portage, Winnipeg

Daté à Winnipeg, en la province du Manitoba, ce 3e jour de janvier 1979.

H. E. Sanger
Officier rapporteur.

DIEU PROTÈGE LA REINE

RESSOURCEMENT SPIRITUEL SUR FOI ET DÉVELOPPEMENT

Les sections diocésaines de Saint-Boniface et de Winnipeg de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, organisent une fin de semaine de ressourcement spirituel et de réflexion autour du thème: **FOI ET DÉVELOPPEMENT.** Cette fin de semaine est prévue pour les 19, 20 et 21 janvier prochain, au collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale.

Les conférenciers invités seront le père Jean Lacoursière, pb, animateur à Développement et paix pour la région d'Ottawa, et le père Denis Thibeault, ofm, directeur du secteur français à Développement et paix.

Les participants auront la possibilité de prendre part à toutes les séances de la fin de semaine, dans l'une ou l'autre langue de leur choix, c'est-à-dire le français ou l'anglais.

Le père Thibeault sera le principal animateur responsable du côté français; le père Lacoursière sera le principal animateur responsable du côté anglais.

Pour de plus amples détails, veuillez entrer en rapport avec l'une ou l'autre des personnes suivantes: Sr Thérèse Legal 247-9851, Hubert Balcaen 261-9883, John Lough 888-1709.

Inscription:
Étudiants: $5.00
Autres: $10.00
Couples: $15.00

DIVISION SCOLAIRE TRANSCONA-SPRINGFIELD

requiert un(e) orthopédagogue (ressource) à mi-temps.

Entrée en fonction immédiatement.

Posez votre candidature en écrivant à:

La Directrice
Ecole centrale,
604, rue Day
Transcona, Manitoba R2C 1B6
Tél.: 222-1378

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 15 décembre 1978

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DU RÉSEAU DE CTV TELEVISION NETWORK LTD.

L'audience où sera entendue la demande présentée par le réseau CTV en vue d'obtenir le renouvellement de sa licence de radiodiffusion du réseau **commencera à 9 h 00, le mardi 20 février 1979,** à l'auberge de la Chaudière, 2, rue Montcalm, Hull, Québec.

L'audience relative à cette demande avait, à l'origine, été fixée au 28 novembre 1978 et la date limite de présentation des interventions, au 8 novembre 1978 (voir avis public 1978-142 du 6 octobre 1978). Or, le 9 novembre 1978, le Conseil a publié un avis public 1978-165 annonçant que l'audience était reportée.

On continuera de considérer comme des intervenants, et cela sans autre démarche de leur part, tous ceux qui ont déjà soumis des interventions au Conseil avant le 8 novembre 1978.

A la demande du Conseil, CTV déposera certains renseignements supplémentaires au plus tard le 18 décembre 1978. Par conséquent, les personnes intéressées sont invitées à consulter à nouveau le dossier public après cette date. Une fois l'information complémentaire fournie par CTV, tout intervenant déjà inscrit et désireux d'ajouter à son intervention ou de la modifier, pourra déposer auprès du Conseil et du requérant, un document complémentaire, au plus tard le 17 janvier 1979. Ces documents devront être déposés de la même façon que les interventions sont produites et signifiées.

Toute personne qui n'est pas déjà sur la liste des intervenants mais qui désire intervenir sur la base des renseignements supplémentaires fournis, peut le faire tout en se conformant aux Règles de Procédure du Crtc. La date limite pour soumettre de telles interventions sera le 17 janvier 1979.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Crtc - Avis public 1978-184

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
GREAT-WEST LIFE



recherche une

SECRÉTAIRE BILINGUE

Les candidates doivent avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit). Dactylographie précise de 45 mots minute et dictaphone.

Nous offrons un ensemble d'avantages sociaux intéressants (y compris un plan dentaire) et des programmes sportifs et sociaux au cours de l'année. Nous vous invitons à remplir une demande d'emploi à notre bureau du personnel, 60, rue Osborne (nord) entre 8 h et 15 h.

DÉCISION

Ottawa, le 15 décembre 1978

Conformément à l'avis public Crtc 1978-166 du 10 novembre 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision Crtc 78-755

WINNIPEG, MANITOBA - 781748900

Radio OB Ltd.

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion du réseau radiophonique, approuvée par la décision Crtc 76-278 du 1er juin 1976, comme suit:

Stations actuelles	Stations projetées
CHMM-FM Winnipeg, Man.	CHMM-FM Winnipeg, Man.
CKDR Dryden, Ont.	CKDR Dryden, Ont.
CFOB Fort Frances, Ont.	CFOB Fort Frances, Ont.
CJRL Kenora, Ont.	CJRL Kenora, Ont.
	CFAK Atikokan, Ont.
	CKIG Ignace, Ont.

Heures actuelles	Heures projetées
00 h 05 à 7 h 00 tous les dimanches	00 h 05 à 7 h 00 tous les dimanches
00 h 05 à 5 h 30 du lundi au samedi	00 h 05 à 6 h 00 du lundi au samedi

Décision: **APPROUVÉE**

J.G. Patenaude
Secrétaire généal intérimaire

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Open to both men and women

Public Service Canada — Fonction publique Canada

BUREAU DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
Politiques et liaison
Winnipeg (Manitoba)

AGENT RÉGIONAL
(autorisation sécuritaire CFP: 508 333 002)

Traitement: $22,695 - $25,473 (en voie de révision)
N^{o} de référence: 78-PSC/COL-O-WPG-214 (7 0)

Fonctions: Reçoit les griefs des fonctionnaires et du public; effectue des enquêtes; rencontre le public et les organismes privés pour les renseigner sur les objectifs du Bureau du Commissaire; recueille des renseignements sur les ministères et les organismes fédéraux à l'intention de la Direction des études spéciales; représente le Bureau du Commissaire dans la région; collabore avec les groupes qui s'intéressent à la question des langues officielles.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire, antécédents de travail en administration et en relations publiques. Connaissance souhaitable des programmes des langues officielles. Connaissance des deux langues officielles indispensable. En raison de la nature même du poste, la connaissance des deux langues est immédiatment requise.

Préférence accordée aux résidents du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Pour plus ample informé, appeler Keith Sinclair, (202) 949-2463 à Winnipeg.

Date limite: 12, Janvier 1979

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, – on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

M.K. Sinclair, agent de dotation en personnel
Commission de la fonction publique du Canada
500 - Edifice du Crédit foncier, 286, rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C 0K6

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

ÉLIE-MANITOBA

Bungalow avec garage attenant et avec "Breeze Way". Grand lot. Près de tous les niveaux d'école et autres commodités. Tapis mur à mur de qualité de choix. Sous-sol presque fini et avec foyer, salle de bains et douche. Prix: $59,900.

3495, route Pembina **261-7170**

Svp téléphonez à Joe Campeau au 269-3303, ou au 261-7170.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLÉCTRICITÉ

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

tél.: 233-7835

rinella printers limited

129, rue bertrand, saint-boniface.

À LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. **Libre le 1er décembre 1978.** S'adresser à:

Germain Champagne, Procure des Institutions, 624, ave Taché, Saint-Boniface, tél.: 247-8931.

À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.

S'adresser à la Bcn au 233-4983.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface. tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

RUE KITSON **$39,000.00** Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

SAINT-VITAL - Jolie maison 1½ étage avec 2 chambres à coucher - 2 salles de bains - située sur un grand lot - proche de toutes commodités et transport.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.

NOUS AVONS DES CLIENTS POUR MAISONS DANS SAINT-BONIFACE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À VENDRE LA VÔTRE, TÉLÉPHONEZ-NOUS.



DANIS REALTY LTD.

257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.

"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

257-2570



LA sfm NOUS INFORME

Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

Cette année encore, la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
en collaboration avec FRANCE-CANADA, association manitobaine
ont accepté de coordonner le **PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE**

AGRICULTEURS

Etes-vous intéressés à accueillir un STAGIAIRE agricole français entre avril et octobre 1979?

QU'EST-CE QU'UN STAGIAIRE?

* un jeune en cours de formation pratique agricole
* un étudiant d'une école agricole ayant une pratique professionnelle suffisante
* un jeune agriculteur en attente d'installation.

BUT DU STAGE

Découvrir la vie et les techniques agricoles dans les pays étrangers: ce qui veut dire que le stagiaire est ici non seulement pour apprendre notre façon de travailler, mais aussi pour nous connaître, échanger des idées, des méthodes et voyager.

SI VOUS VOULEZ RECEVOIR UN STAGIAIRE

en 1979 - Découpez la demande d'information ci-dessous et retournez-la:

a/s de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
Cp 145 - Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE 1979

NOM ....

ADRESSE: ....

....

Tél.: .... Code postal ....

ferme:
céréalière ☐ laitière ☐ sylviculture ☐ boeuf (viande) ☐
horticulture ☐ boeuf (veau) ☐ mixte ☐

JEUNES FRANCO-MANITOBAINS

VOULEZ-VOUS SUIVRE UN STAGE EN FRANCE EN 1979?

BUT D'UN STAGE:

* Formation professionnelle, linguistique, culturelle tout en vivant des expériences enrichissantes.

DANS QUEL DOMAINE DÉSIREZ-VOUS SUIVRE LE STAGE?

- Agricole:
Etes-vous étudiant en agriculture? oui ☐ non ☐
Avez-vous une vie active sur une ferme? oui ☐ non ☐
Quelles expériences avez-vous?
- Envisagez-vous un autre genre de stage? oui ☐ non ☐
Dans quel domaine: ....

Découpez la formule ci-jointe et retounez-la
a/s de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
Cp 145 - Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

STAGE EN FRANCE EN 1979

NOM .... Age ....

ADRESSE ....

....

Tél. .... Code postal ....

Etudes ....

Diplômes ....

COORDONNATRICE PROGRAMMES PRÉSCOLAIRES ET PROJETS SPÉCIAUX

- Ressources aux groupes Mini-francophones, Mini-franglais et prématernelle (information, réunions d'organisation, Mini-journal mensuel);
- Organisation de cours et programmes visant à la formation d'animateurs préscolaires;
- Mise sur pied d'un centre de ressources concernant l'enfant préscolaire (livres, films, jeux, liste de personnes-ressources);
- Coordination du projet Etudiants-animateurs (qui regroupe 40 étudiants de 5 écoles secondaires et plus de 500 élèves de 10 écoles élémentaires rurales);
- Formation d'une équipe de personnes intéressées au statut de la femme;
- Personne-ressource, animation de groupes pour divers stages de formation (Ligue des femmes catholiques, Scouts et guides, Conseil jeunesse provincial, Colloque culturel de l'Ouest, Comités de loisirs, etc...)



JANINE TOUGAS

TOURNOI DE CURLING DE LA SFM!!!
Venez avec nous jouir de l'hospitalité de:

NOTRE-DAME-DE-LOURDES
LES 2, 3 ET 4 FÉVRIER

BONSPIEL PROVINCIAL



Règlement:

1- maximum: 40 équipes
2- les parties sont de 6 bouts (excepté demi-finale et finale)
3- durée maximum 1 h 30 (excepté demi-finale et finale, 2 h 00)
4- les équipes doivent être d'expression française
5- frais d'inscription: $10.00 par participant
6- le tournoi se divise en trois compétitions (ceci inclut le curling, le souper et la danse).
7- Il y aura un 1er, 2e et 3e pour chacune des compétitions
8- date finale pour les inscriptions: le 26 janvier 1979
9- chaque équipe aura au moins un membre de "l'autre sexe"
10- Les équipes de la région de La Montagne joueront leur première partie le jeudi soir 1er février.

Pour plus de détails ou pour vous inscrire, communiquez avec Armand Bédard à la Sfm, tél.: 233-4915.